

Saint-Mars

de
Locquenay



Écoles de filles et de garçons de la commune de
Saint Mars de Locquenay

... vers une concrétisation du nouveau projet pour 2024/2025.

Le
Locquenaysien

#38 | Janvier 2024
Bulletin municipal



Les Mots du Maire

Chers Locquenaysiennes et Locquenaysiens,

L'année 2023 à commencé par une nouveauté avec les vœux du Maire fait à la salle

communale du Colibri. Avec le Covid ce fût en fait les premiers, à presque mi-mandat. Mais cela a été pour moi un merveilleux souvenir de pouvoir réunir les administrés et invités pour leur rendre compte des actions de la municipalité dans ce moment convivial.

Vous trouverez dans ce bulletin ce qui nous semble nécessaire de vous communiquer sur la vie de la commune et tous les services qui se rapportent à la vie courante. Mais aussi un peu d'histoire et de distraction.

Je dédie ce numéro à Valérie, conseillère municipale, décédée cette année et qui portait avec fierté l'élaboration de ce bulletin.

Vous verrez cette année un chapitre sur les incivilités récurrentes qui peuvent nuire au bien-être de tous. Ne voyez pas cela comme une leçon, pour certains, mais comme un respect des règles de vie en société. La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. La liberté de ne pas marcher sur des déjections, de ne pas subir les fumées des voisins, de ne pas être gêné pour la circulation en voiture ou piétonne... Les lois votées par le parlement sont là pour être appliquées. Je reste persuadé que nous vivrons toujours mieux ensemble en respectant ce cadre de vie commune.

L'année 2024 sera une année charnière pour plusieurs grands projets qui devraient, nous l'espérons, se mettre tous en place cette année.

Il y a les travaux de l'école, qui malheureusement après une fermeture de classe en septembre 2023 nous a contraint à réduire la voilure, passant de 380 000€ à 295 000 € HT. Nous allons agrandir la cour, isoler, changer le mode de chauffage, reconstruire des sani-

taires et des locaux de rangement. Nous sommes heureux d'avoir déjà obtenu plus de 50% de subventions et en espérons d'autres pour compléter le budget sans affaiblir les finances communales.

Il y a la rue de l'Aulnaie Guitton qui va bénéficier de la déviation d'un réseau électrique pour enfouir les réseaux électrique et télécom.

Il y a la sécurisation du bourg avec l'aménagement du carrefour par 4 arrêts stop.

Il y a l'aménagement du square avec des jeux enfants grâce à une subvention du département. Et bien d'autres petits travaux pas toujours visibles.

Une bonne nouvelle annoncée en fin d'année par la préfecture, nous avons été labellisé pour être "village d'avenir". Seules 19 communes du département ont été retenues. Ce dispositif vient compléter des dispositifs qui existent déjà comme « Petites Villes de demain » ou « Territoires d'industrie ». Il vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

Et enfin un projet qui date de 1804 n'a jamais été aussi prêt à voir le jour, la création d'une commune nouvelle avec nos amis voisins Volnaysien. Vous trouverez dans l'article suivant tous les détails de l'avancement de ce projet et j'espère que vous viendrez nombreux aux réunions publiques participatives de présentation et d'échange qui y seront dédiées.

Tous ses projets et actions permettront de faire évoluer notre village, auquel nous sommes fortement attachés, grâce au travail et investissement du personnel communal et des élus que je remercie. Merci aussi à toutes les associations et leurs membres qui participent pleinement à la vie du village.

Pour 2024 au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes sincères meilleurs vœux de santé bonheur et de réussite.

Belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous.

Vincent Barrais,
maire

SOMMAIRE

les Mots du Maire	2
Commune nouvelle.....	3
Les infos pratiques.....	4
État civil	5
Budget	6
Transport.....	7
La Culture et le Patrimoine.....	8
Les Écoles	12
Les associations.....	20
Les travaux réalisés.....	22
Le Sivos	24
Les aides.....	25
Le Gesnois Bilurien.....	28
Le Perche Sarthois.....	29
Les Artisans et Commerçants.....	34 et 36

L'ÉQUIPE D'AGENTS municipaux

La commune compte six agents qui occupent quatre postes équivalents en temps plein de la commune, Ils assurent le bon fonctionnement de la municipalité au quotidien :

Activités administratives :

- état civil et services aux administrés, gestion des actes administratifs,
- relations avec la préfecture, la communauté de commune, et des divers organismes d'état,
- gestion de l'école...

ADMINISTRATION

Christine MATHIEU (temps plein)
Secrétaire, rédactrice et responsable RH



Missions techniques :

- entretien des bâtiments, des voies et chemins, fleurissement...
- gestion de la cantine scolaire.

L'équipe municipale



PROPRETÉ DES BÂTIMENTS et CANTINE SCOLAIRE

Chantal DELAROUÉ (temps plein)
Agent technique



ACCUEIL, SUIVI CANTINE, ÉTAT CIVIL

Déborah SAUSSEREAU
Contractuelle (Pec 20h semaine).
Accueil du public, réservations cantine, urbanisme...



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS, VOIRIES et ESPACES VERTS

Jérôme PAYEN (temps plein) et **Dominique POUPIN** (½ temps)
Agents techniques polyvalents contractuels

Avec tous nos remerciements pour leur investissement

Commune nouvelle

Comme nous nous y étions engagés en 2020 dans nos professions de foi, nous, élus de Saint-Mars-de-Locquenay et de Volnay, poursuivons activement depuis 2022 les travaux d'étude de la faisabilité de la création d'une Commune Nouvelle regroupant nos deux communes voisines et amies, afin de renforcer un fonctionnement administratif qui fait déjà une large place à la mutualisation de nos services et nos actions, tout en veillant à préserver les spécificités de chacun de nos villages. C'est en partie pourquoi, Saint-Mars-de-Locquenay et Volnay resteront probablement (et à ce stade de notre réflexion) des communes déléguées de la Commune Nouvelle afin de préserver une proximité de service et conserver une « âme » à nos bourgs.

1 - Une Commune Nouvelle, pour quoi faire ?

- Préparer l'avenir en mutualisant les moyens et la force de travail, en maintenant les services publics pour les 1500 habitants de nos villages, dans un contexte financier de plus en plus contraint. Il s'agit aussi de s'adapter ensemble aux nouveaux enjeux du développement local (écologie, EnR, santé, mobilité, aides aux personnes...).
- Renforcer le rôle et la place de la commune dans l'intercommunalité lui permettant de disposer d'une place identique au sein des instances communautaires mais de parler d'une seule voix.
- Créer un pôle de centralité afin de dynamiser le territoire, de renforcer le centre-bourg pour gagner en attractivité en portant des projets structurants partagés (commerces, équipements et services).

Quelles que soient les raisons de sa création, la Commune Nouvelle "Volnay/Saint-Mars" permettrait d'assurer un meilleur service aux habitants dans une logique d'équité de traitement sur l'ensemble d'un bassin de vie commun, dans le respect des identités communales historiques.

2 - Des aspects financiers, budgétaires et fiscaux rassurants

En juin 2023, nous nous sommes adjoints les services du Cabinet Damien Christiany (spécialisé dans l'accompagnement des collectivités dans la gestion et la mise en œuvre de leurs démarches de projets), études subventionnées par l'État au titre de la DETR.

En juin 2023, M. Christiany a présenté aux deux Conseils municipaux une analyse financière rétrospective (de 2020 à 2022) et un état des lieux sur le budget général et les budgets annexes (analyse des principaux ratios de gestion - épargne brute, épargne nette - analyse du ratio de désendettement et du stock de dette pour chacune des deux communes).

Ces analyses financières sont très encourageantes et ont fait apparaître des situations financières très saines dans les 2 communes et des pratiques assez proches, nous permettant d'envisager une harmonisation fiscale sans douleur.

Nous continuerons à travailler avec le Cabinet D. Christiany en 2024, en travaillant

notamment sur les aspects plus pragmatiques de notre démarche : gouvernance, harmonisations et le volet essentiel des Ressources Humaines (en lien avec le Centre de Gestion).

3 - Le calendrier de mise en œuvre

- Un travail actif sur un projet de Charte de notre Commune Nouvelle, véritable feuille de route de notre (éventuelle) future collectivité, est engagé depuis des mois. La rédaction de ce document nécessite la concertation d'élus d'un groupe de travail nouvellement constitué de 13 élus des deux communes, en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels que sont la DGFIP et la Sous-Préfecture.
- Au cours du premier trimestre 2024, cette Charte sera amendée et travaillée également en étroite collaboration avec les agents des deux collectivités afin que le projet soit aussi leur projet et que tout soit fait pour que la Commune Nouvelle soit synonyme de mieux pour tous.
- Et enfin, nous organiserons des réunions publiques dans les deux communes au cours du second trimestre de 2024 afin d'associer les habitant.e.s qui le souhaitent à la réflexion et aux choix qui nous sembleront les plus judicieux en terme d'organisation future, de projets mais également, et ce n'est pas un détail, dans le choix du nom de la Commune Nouvelle.

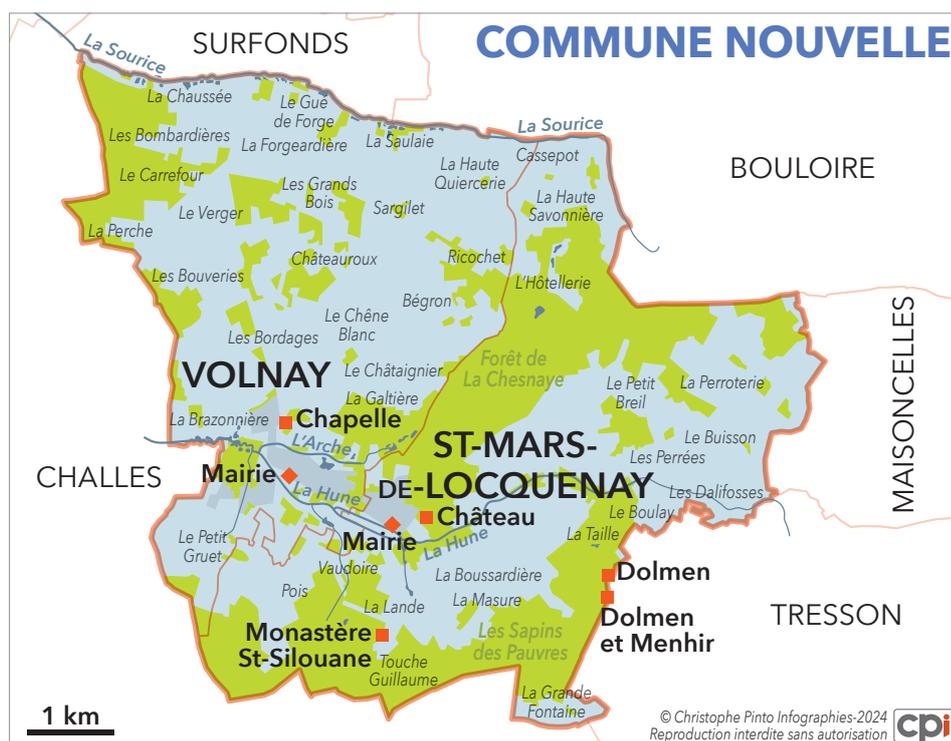
Au terme de toutes ces réunions et d'un accord des deux conseils, la commune nouvelle devrait voir le jour le 1^{er} janvier 2025.

Vous constaterez que nous avons plus que jamais à cœur de travailler ensemble avec une véritable vision commune de notre avenir.

Soyez assurés que c'est l'objectif unique, voulu par les 27 élus de nos deux villages, étant certains que nous partageons cette ambition avec chacun d'entre vous.

Vincent Barrais,
Maire de Saint-Mars-de-Locquenay

Christophe Pinto,
Maire de Volnay



Mairie

Ouverture du secrétariat

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	sur rendez-vous	Ouvert au public de 9 h à 12 h		sur rendez-vous	Ouvert au public de 9 h à 12 h
Après-midi		sur rendez-vous			

Permanence du Maire et des adjoints : samedi de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous le reste de la semaine.

☎ 02 43 35 44 07

✉ mairiestmarsdelocquenay@wanadoo.fr

📘 www.facebook.com/SaintMarsdeLocquenay/

🐦 twitter.com/mairie_smdl

🌐 www.cc-gesnoisbilurien.fr/communes/saint-mars-de-locquenay

École St Mars de Locquenay

Directrice M^{me} BUNEL

☎ 02 43 35 69 17

✉ ce.07210371@ac-nantes.fr

École Volnay

Directrice M^{me} Ollivier

☎ 02 43 35 69 92

✉ ce.0720383a@ac-nantes.fr

Cantine

St Mars de Locquenay

✉ cantinesml@orange.fr



En cas de litige, pensez au conciliateur de justice

Permanences mensuelles les plus proches :

✉ patrice.nauveau@conciliateurdejustice.fr

BOULOIRE - Mairie 02 43 63 10 90

1^{er} mardi : 9h - 12h sur rendez-vous.

SAINT-CALAIS - Mairie 02 43 63 15 15

1^{er} mardi : 14h - 17h sur rendez-vous.

✉ joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr

MONTFORT LE GESNOIS

Centre social 02 43 76 70 25

3^{ème} lundi : 9h - 12h sur rendez-vous.

✉ richard.maurin@conciliateurdejustice.fr

PARIGNÉ L'ÉVÊQUE - Mairie 06 20 64 24 51

1^{er} jeudi 9h-12h sur rendez-vous.



Relations entre
bailleurs et locataires



Litiges de la
consommation



Problèmes de
copropriété



Litiges entre
commerçants



Litiges entre
personnes



Litiges et troubles du
voisinage

TARIFS DE LOCATIONS Salle du Colibri

COMMUNE et hors commune

Sépulture	Gratuit
Vin d'honneur	40 €
Du vendredi soir au lundi matin	200 €
Vaisselle pour 70 personnes <i>Location couverts, verres, assiettes, tasses</i>	40 €
Associations de St Mars	Gratuit

TÉLÉCONSULTATION EN pharmacie

Pour un patient de plus de 3 ans, pour une affection simple ou un renouvellement de médicament et si votre médecin ne peut vous recevoir, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de votre pharmacien afin d'obtenir une consultation vidéo avec un médecin via une borne de téléconsultation.

Pour cela, vous devrez vous déplacer avec vos carte vitale, carte bancaire et téléphone portable (pour le son). Le médecin pourra vous délivrer l'ordonnance nécessaire à vos soins si besoin. Ce service sera facturé avec un supplément par votre pharmacie.

Pharmacies équipées de bornes de téléconsultation proches de notre village :

Bouloire..... 02 43 35 40 20

Le Grand Lucé 02 43 40 90 53



adoptez les bons réflexes !

Je contacte en priorité mon **médecin traitant** ou en cas d'absence un autre cabinet médical



Le jour
En semaine de 8h à 20h

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le
116 117

pour le médecin de garde



en semaine : de 9h à minuit
week-ends & jours fériés :
8h à minuit

En cas d'urgence vitale, je ne me déplace pas aux urgences,

j'appelle le
15 ou **114**



7 jours sur 7 24h sur 24

NOTRE COMMUNE ET... L'ÉTAT CIVIL

Naissance

Toutes nos félicitations

Le 12 avril : Thaïs, Marie, Christiane DAYARD
fille de Tanguy DAYARD et Jennifer MERCIER

Le 11 novembre : Nelyo, Robert, Joël GILOUPPE
Fils de Nicolas GILOUPPE et Brenda DEROUIN

Le 13 novembre : Félix, Quentin, Noé BUON
Fils de Thomas BUON et Camille LEMORE



Mariage

Tous nos meilleurs vœux
de bonheur

Le 10 juin :
Da Fonseca Mélinda et Cailliez Alexandre

Le 1^{er} juillet :
Bernard Léa et Brizard Luc

Le 29 juillet :
Viénot De Vaublanc Sixtine et Tessier Renard

Le 9 septembre :
Le Dorze Hélène et Rocquin Frédéric

Le 22 septembre :
Piron Camille et Donné Nicolas



Décès

Toutes nos condoléances aux
familles

Le 21 août : Laplace Jacqueline

Le 8 octobre : Marlart Valérie



C'est avec une larme au coin de l'œil et beaucoup de tristesse que l'équipe municipale a dit au revoir à une conseillère dévouée, active et pleine de bonne humeur. Valérie nous a quittés en octobre, chaque jour nous nous souvenons de son investissement. Au travers de nos actions, nous lui rendons hommage chaque jour en poursuivant ce qu'elle a commencé et partagé avec nous. Repose en paix.



Assistante maternelle

M^{me} Niqueux Sonia07 60 43 05 59
2, impasse des Manières
Lieu-dit "La Vinette"



Les DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement, JDC et service national

Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans, tout jeune Français doit se faire recenser à la mairie de résidence pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



Passeport et carte d'identité

Pour vous aider dans cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'un point France Service qui vous aidera à réaliser la pré-demande en ligne. Les plus proches à ce jour sont :

- Salle Polyvalente
Allée des Chênes, 72370 Le Breil-sur-Mérize...02 72 88 03 62
- Hotel communautaire
12, rue des écoles - 72250 Parigné-l'Évêque...02 43 40 50 54
- Bus France Services : Centre Social Rural de Lucé
2, rue de Belleville, 72150 Le Grand-Lucé.....07 56 22 15 36

Les 4 étapes de la demande de carte d'identité ou de passeport :

→ Effectuer une pré-demande en ligne (durée de validité 6 mois) sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

→ Constituer votre dossier

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement...

Le dossier doit être complet et contenir la plaquette entière de photographies d'identité de moins de 6 mois prise par un professionnel habilité ou dans une cabine agréée par le ministère de l'intérieur.

→ Prendre rendez-vous en ligne dans l'une des mairies habilitées* à traiter les demandes via leur site internet

Pour prendre rendez-vous en ligne, (un rendez-vous par personne), cliquez sur la demande de votre choix. Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone auprès de la mairie.

→ Se présenter au rendez-vous avec :

- La pré-demande imprimée et non signée.
- Les originaux (ancienne CNI, ancien passeport) et les photocopies des pièces justificatives.

La personne concernée par la demande, même mineure, doit obligatoirement être présente.

* Liste des communes de Sarthe, aujourd'hui équipées, les plus proches : Le Breil-sur-Mérize, Montfort-le-Gesnois, Saint-Calais, Montval-sur-Loir, Écommoy et La Ferté-Bernard.



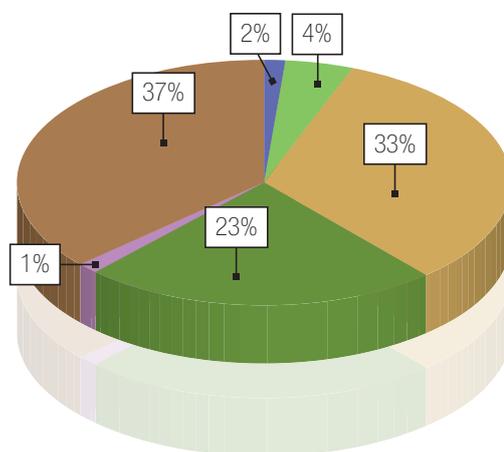
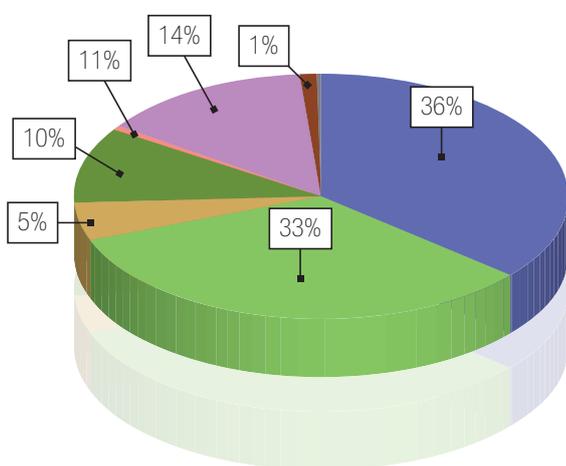
LE BUDGET COMMUNAL 2023

(Conformément aux délibérations de l'année 2023)

Budget de fonctionnement

Dépenses	Montant en €
Charges à caractère général	220 820,00
Charges de personnel et frais assimilés	202 261,81
Atténuations de produits	30 234,00
Virement à la section d'investissement	59 831,80
Opérations d'ordre	4 092,70
Autres charges de gestions courantes	85 023,00
Charges financières	7 080,49
Dotations aux amortissements et provisions	100,00
Total	609 443,80

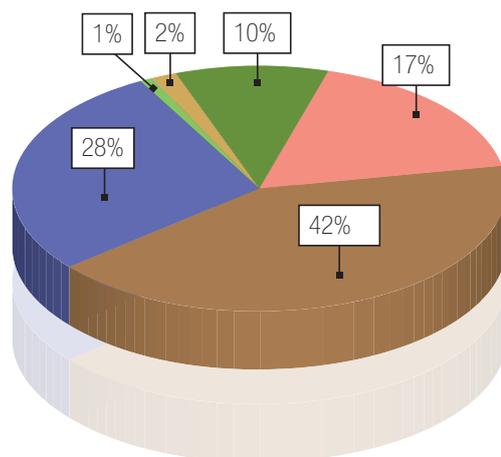
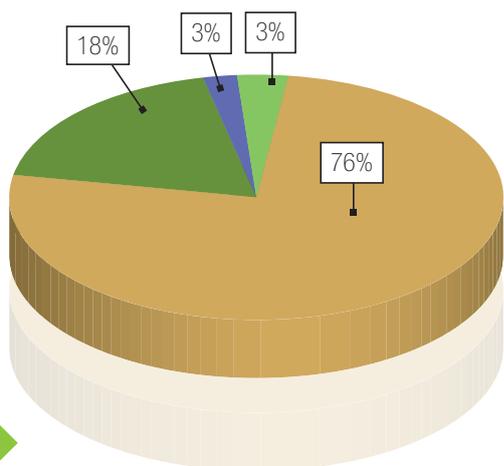
Recettes	Montant en €
Atténuation de charges	10 000,00
Produits de services	26 650,00
Impôts et Taxes	200 000,00
Dotations subventions	142 324,81
Produits exceptionnels	
Autres produits de gestion	8 003,00
Excédent de fonctionnement	222 465,99
Total	609 443,80



Budget d'investissement

Dépenses	Montant en €
Emprunts	14 601,08
Immobilisations incorporelles	18 420,00
Travaux	450 000,00
Équipement	109 031,80
Dotation Fonds divers	0,00
Total	592 052,88

Recettes	Montant en €
Excédent reporté	167 269,39
Opération d'ordre	4 092,70
Dotations fonds divers, réserves	10 500,00
Virement de la section de fonctionnement	59 831,80
Emprunt et dettes assimilées	102 300,99
Subvention d'Investissement	248 058,00
Total	592 052,88



Préparer vos déplacements avec

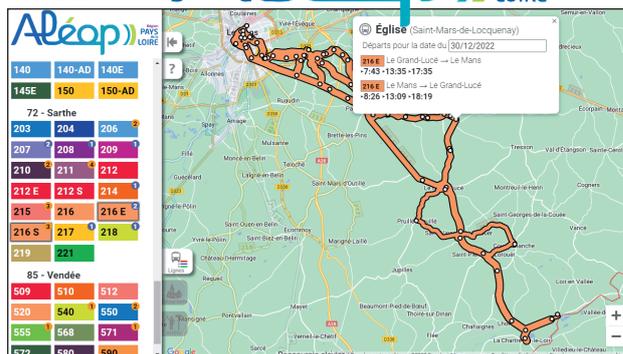


Aléop dessert notre commune via les lignes de bus :

- **216 E** : Ruillé-sur-Loir vers Le Mans, ligne Express
✔ Y compris aux vacances scolaires
- **216 S** : Le Mans vers Ruillé sur Loire, ligne Scolaire
✘ Hors vacances scolaires

✔ **Service accessible aux personnes à mobilité réduite** :
 Pour vous faciliter le trajet, réservez au moins 24h à l'avance au 02 43 39 90 72.

Ces lignes ne circulent pas les jours fériés, les samedis et dimanches.



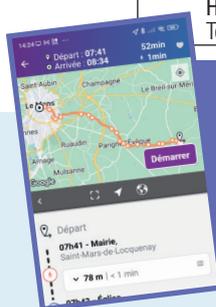
1 • Une carte interactive en ligne pour connaître les horaires : <https://plan.aleop.paysdelaloire.fr>

Pensez à consulter le site Aleop avant votre départ, le transporteur peut modifier les lignes en cas de nécessité (travaux, météo, grèves) : <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/info-traffic>

2 • Les horaires d'hiver - du 28/08/2023 au 05/07/2024 :

Lignes E216S et E VERS LE MANS	Du lundi au vendredi						Mercredi
	216S ✘	216S ✘	216S ✘	216E ✔	216E ✔	216S ✘	216E ✔
Départ	06 h 30 Église Pruillé-l'Équillé	/	07 h 05 Le Gué Ruillé/Loir	/	/	/	/
Le Grand Lucé Arrêt	06 h 38 Collège	/	07 h 34 Pl. de la République (mercredi au collège)	13 h 26	17 h 26	11 h 40 Collège	
St Mars de Locquenay - Église	06 h 48	07 h 05	07 h 43	13 h 35	17 h 35	11 h 50	
Parigné-L'Évêque - Trois Puits	07 h 02	07 h 19	08 h 00	13 h 51	17 h 51	12 h 00 Les Boulinières	
Le Mans Terminus	07 h 36 Washington	07 h 43 Funay	08 h 38 Gare routière	14 h 30 Gare routière	18 h 30 Gare routière	/	

Lignes E216S et E VERS RUILLE/LOIR	Du lundi au vendredi				Lu Ma Je Ve	Mercredi
	216E ✔	216E ✔	216S ✘	216E ✔	216S ✘	216S ✘
Le Mans Départ	07 h 45	12 h 15	17 h 20 Gare routière - Le Mans		18 h 10 Lycée Washington	14 h 29 Lycée Sud
Parigné-L'Évêque - Trois Puits	08 h 11	12 h 55	18 h 07		18 h 58	14 h 52
St Mars de Locquenay - Église	08 h 26	13 h 09	18 h 21	18 h 19	19 h 12	15 h 06
Le Grand Lucé Arrêt	08 h 38 Collège	13 h 16 Pl. de la République (mercredi au collège)	18 h 32 Pl. de la République (mercredi au collège)	18 h 30	19 h 19 Collège	15 h 13 Collège
Horaires Terminus			19 h 01 Ruillé-sur-Loir	/	19 h 47 Courdemanche	/



En version web et en application mobile gratuite, Destineo est le calculateur qui vous permettra de trouver le meilleur itinéraire de transport en Pays de la Loire, que vous utilisiez : les transports en commun, (train, tramway, bus), votre vélo, une automobile (la vôtre ou en covoiturage) ou que vous vous déplaçiez à pied.

Versión WEB : <https://www.destineo.fr/fr/>

L'application Mobile est éditée par le Conseil Régional des Pays de la Loire.



TRANSPORTS EN COMMUN... BUS SCOLAIRE des ÉCOLES DU RPI VOLNAY / SAINT MARS DE LOCQUENAY

Consultation de la ligne : <https://transportscolaire.aleop.paysdelaloire.fr/?schoolId=0721037>

Horaires 2023-2024

ALLER : Car n° 382-601 A	MATIN du L au V
École Primaire, SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	8:45
École Maternelle/Primaire, VOLNAY	8:50
Chemin la Brazonnière, VOLNAY	8:52
Mairie, VOLNAY	8:55
École Primaire, SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	9:00

RETOUR : Car n° 382-601 R	Après-midi - L, M, J, V
École Maternelle/Primaire VOLNAY	16:25
École Primaire, SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	16:30
Place de l'Église, VOLNAY	16:35
Abribus Cimetière, VOLNAY	16:40
Les Brosses, VOLNAY	16:43
Rd33/Cr7 Carrefour, VOLNAY	16:49
La Chaussée, VOLNAY	16:51
École Maternelle/Primaire, VOLNAY	16:57

Chaque année, pensez à inscrire vos enfants sur le site aléop : <https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-au-transport-scolaire>

Tarif des abonnements scolaires rentrée 2023 : <https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/abonnement-scolaire-en-sarthe>

Toute demande de création de point d'arrêt s'effectue avant le 30 juin pour la rentrée suivante, auprès du Service Aléop de son secteur. Les services étudieront la faisabilité de la demande.

Les Journées du Patrimoine

Cette année, les Journées du Patrimoine ont eu lieu le week-end des 16 et 17 septembre. À cette occasion, plusieurs lieux étaient ouverts au public :

- Église de Saint Médard,
- Château de la Chesnaye,
- Lavoir.

L'église Saint Médard, construction romane, remaniée plusieurs fois au cours des siècles. Elle possède des fresques de la fin du Moyen-Âge qui malheureusement s'abîment avec le temps. Leur sauvegarde est à l'étude.



Peintures murales de l'église



Visite de l'Église Transept sud



Jocelyne Torchet



Le Château de la Chesnaye, propriété privée, est ouvert à la visite à cette occasion. M. Pichon, propriétaire des lieux, est toujours intarissable sur l'histoire et les travaux de restauration qu'il engage régulièrement pour la sauvegarde de ce patrimoine local

Visite du château

Comme chaque année, les peintres amateurs de la commune ont présenté leurs œuvres en salle de conseil. Clairette Eloy a su rassembler autour d'elle une équipe d'artistes. Elle anime d'ailleurs un atelier le lundi après-midi dans la salle du Colibri



Exposition de peintures Salle du Conseil



Françoise Pottier



Martine Herrault



Chantal Chesnier



Clairette Eloy



Clairette Eloy - 24h de la Bille

Jules Poussin - 7 ans

L'École des Filles

À l'heure où des travaux importants vont être engagés dans l'école, un petit retour en arrière s'impose ! Voici quelques tranches d'histoire de l'école de St Mars de Locquenay.

Au fronton de ce qui est aujourd'hui l'école de St Mars, vous avez certainement remarqué qu'il était gravé "École des filles". En effet, jusque dans les années 1950, les écoles, collèges et lycées pratiquaient une séparation stricte des filles et des garçons. Cette mixité n'apparaît (officiellement) qu'en 1963 dans les collèges et ce n'est qu'une loi de 1975 (autant dire hier) qui l'étend à tous les niveaux. Les lois du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle prévoyaient quand même que dans les petites communes, les classes peuvent être mixtes, jusqu'à l'âge de 9 ans. Les communes ayant tout de même l'obligation d'avoir un site "garçons" et un site "filles".

À Saint-Mars, l'école des garçons était donc située dans l'actuelle mairie et l'école des filles en haut de la place près de l'église. Pendant toute la fin du XIX^{ème} (après les lois Ferry des années 1880) et jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, les délibérations du conseil municipal fourmillent d'informations concernant les achats de terrain, de maison pour l'instituteur ou l'institutrice qui a charge d'instruire les enfants. On y trouve ainsi les délibérations d'achat de la maison attenante à l'école actuelle, les devis et réceptions de travaux avec plans pour les

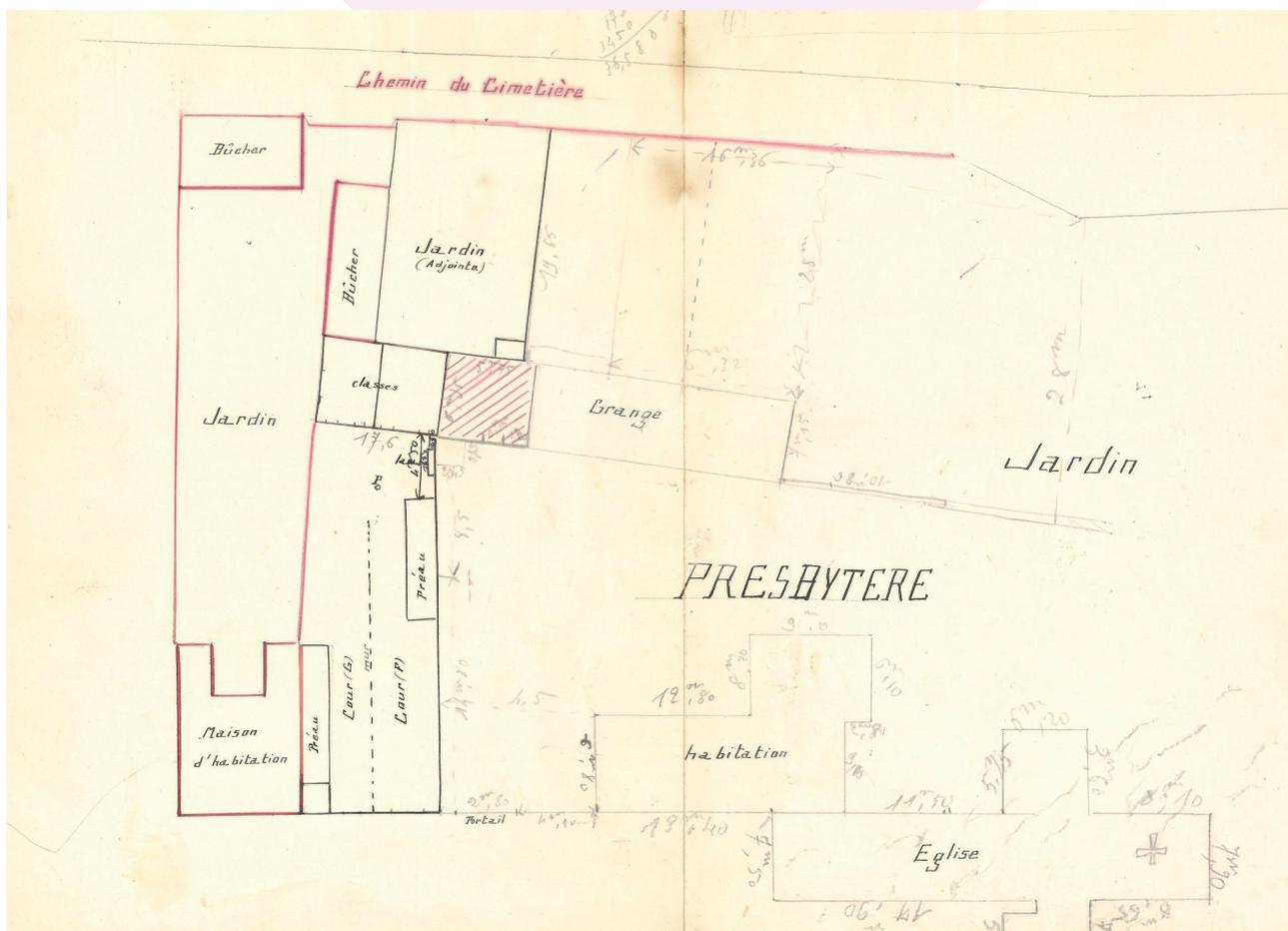
différentes phases d'amélioration des classes, les achats de matériels pédagogiques et de manuels...

On y apprend aussi que le choix et le salaire des enseignantes était à la charge des communes, ce qui était source de divisions parfois au sein du conseil municipal.

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il y avait deux préaux dans la cour de l'école ? La réponse nous est apportée par un plan de 1936 qui est élaboré à l'occasion de la création de la première "cantine" de l'école. La municipalité a fait réaliser (zone hachurée en rouge), une salle où les élèves pouvaient manger à l'abri. On apprend dans le dossier de travaux (inaugurés en 1938), que cette réalisation s'accompagne de travaux d'aménagements de nouveaux sanitaires et de rénovations du logement de l'institutrice.

Sur le plan donc, on remarque que la cour de l'école est divisée en deux parties séparées par un muret... À gauche, la cour des garçons, à droite celle des filles, ceci explique la présence de ces deux préaux. L'actuelle cantine étant bâtie sur l'emplacement de ce qui était une grange.

Jean François Le Bihan



Le concert de Jazz

Le 16 juin, comme tous les ans à la même période, la commune a proposé son concert de jazz. Le trio Duchemin, composé de Patricia Rimbault (Contrebasse), Jean-Pierre Derouard (Batterie) et Philippe Duchemin (piano) était accompagné de Nicolas Peslier à la guitare.

Le thème de cette année était *"Hommage à Oscar Peterson"*. Pianiste canadien, né en 1925 à Montréal et décédé en 2007 en Ontario, il est actif de la fin des années 1940 jusqu'au début des années 2000. Célèbre pour son inventivité et sa virtuosité, il a été surnommé par Duke Ellington "Le Maharadjah du clavier".

Ce concert a ravi les oreilles d'une centaine de spectateurs.

Le chapeau qui a circulé a permis de recueillir la somme de 630€ qui a été versée à la coopérative de l'école de Saint Mars de Locquenay.



Chantal rend hommage à Johnny Hallyday

Le 30 septembre, le Théâtre Epidaure lançait la saison culturelle du Gesnois bilurien par un spectacle proposé par la compagnie Zutano bazar en hommage à Johnny Hallyday.

Pendant 45 minutes, Chantal (Marjorie Kellen) partage avec nous sa passion pour le rocker. Après une arrivée en trombe au volant de son véhicule, elle évoque l'origine de sa passion et les différentes étapes de sa vie et de celles du chanteur.

Le spectacle qui a réuni 130 spectateurs a été très apprécié et rejoué le lendemain à Sillé le Philippe et à St Mars la Brière.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à l'issue du spectacle pour permettre de poursuivre

les échanges. Bravo à cette artiste et son interprétation de grande qualité.

Merci au Théâtre Epidaure de Bouloire, soutenu par la communauté de commune, de nous offrir ce spectacle décentralisé dans nos communes rurales et le cadre de sa saison culturelle que vous pouvez retrouver sur le site de la Communauté de commune du Génois Bilurien.



Le Troc Plantes

Le 2^{ème} Troc Plantes de St Mars organisé par la mairie a attiré de nombreux curieux et passionnés de jardins pour échanger des plantes, des conseils, des graines, du petit matériel, des livres etc. et tout cela dans une ambiance conviviale autour d'un café.

En langage jardinier, on pourrait dire que cet espace de rencontre commence à prendre racine et à porter ses fruits !

Ici rien ne s'achète tout s'échange.



Ce qui devient intéressant ce sont aussi les retours, savoir quelle plante s'est acclimatée dans tel jardin et à quelle exposition.

Nous vous attendons pour le prochain Troc Plantes qui aura lieu le dimanche 14 avril de 9h30 à midi.

Commémorations et Porte-drapeaux

À l'occasion des deux commémorations du 8 mai et du 11 Novembre, nos deux porte-drapeaux Bernard et Georges (Anciens combattants de la Guerre d'Algérie) ont vaillamment porté les couleurs. Après la lecture des messages officiels du Ministère des Armées et l'appel des Enfants de St Mars morts pour la France, un traditionnel vin d'honneur a été offert aux personnes présentes.

À l'occasion du 11 Novembre, s'est déroulé le traditionnel repas offert par le CCAS de St Mars aux plus anciens. Pour la deuxième année consécutive, quelques anciens de Volnay étaient également présents.

Bernard et Georges, bien qu'encore vaillants souhaiteraient être accompagnés de porte-drapeaux plus jeunes afin de perpétuer la tradition et d'honorer comme il se doit ceux qui ont donné leur sang pour la France à travers tous les conflits.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la mairie (Jean-François Le Bihan) afin de connaître les modalités de cette fonction de porte-drapeaux.



Venez nombreux à nos soirées jeux !

Devant l'engouement de la population pour les jeux de société et leurs variétés. Patricia Raimbault, notre regrettée Valérie Marlart et Claudia Poussin ont eu envie d'organiser des soirées dédiées à cette activité.

Avec l'accord de la mairie, depuis le 25 novembre 2022, elles organisent ces soirées au Colibri tous les premiers vendredis du mois à partir de 20h.

Le but est de dynamiser la commune, de se rencontrer et de partager des moments conviviaux autour de jeux coopératifs, individuels, stratégiques ou non, de plateaux, de cartes, de dés...

Le bilan de cette année est plutôt positif, car à chaque soirée, nous étions une dizaine en moyenne. C'est avant tout un moment d'échange entre joueurs, pour découvrir de

nouveaux jeux qui sont apportés par les participants ou les organisatrices.

Quel que soit votre âge, votre expérience, vous trouverez une table qui vous accueillera.

Venez nous rejoindre avec ou sans vos jeux mais avec votre bonne humeur et votre esprit d'ouverture.



L'ÉCOLE DE VOLNAY

L'année scolaire 2022/2023 à Volnay.



Après-midi "jeux de société" • Les 20 octobre, 10 février et 30 juin, les parents (ou grands-parents) étaient invités à venir jouer à des jeux de société (jeux mathématiques, langagiers, de logique, d'attention, d'adresse...) avec leurs enfants (de la moyenne section au CE1). Ces moments conviviaux permettent à la fois d'apprendre, d'échanger et de se détendre à la veille des vacances.

Semaine de la Maternelle classes PSMS et MSGS • Les 24 et 25 novembre, les élèves ont participé à la semaine de la maternelle sur le thème : *"Bougeons à la maternelle ! Des activités physiques pour apprendre et grandir"*. Les adultes étaient invités à animer des ateliers dans toute l'école :

- Jouer au Jeu de l'oie des actions : sauter, lancer, imiter une position
- Imiter des actions dessinées en choisissant le matériel adapté.
- Bouger (sauter, glisser, ramper, grimper, s'équilibrer...) en fonction de cartes actions
- Mimer le déplacement des animaux selon les images d'un livre documentaire.

Visite chez M. et M^{me} Denos • Lundi 28 novembre, afin d'observer les lapins pour les comparer à Lulu, la mascotte de la classe, les élèves de PS/MS se sont rendus chez M. et M^{me} Denos, voisins de l'école. Ils ont pu observer les caractéristiques physiques des lapins, leur habitat ainsi que leur alimentation. Les élèves ont nourri les moutons et les volailles de la basse-cour et pu distinguer les œufs de poule et d'oie.

Atelier de Noël • Le 12 décembre, les parents d'élèves de CP/CE1 étaient invités à participer à des ateliers créatifs pour préparer Noël : fabrication de pompons, cartes et sujets de Noël.

Goûter de Noël • Le 16 décembre, les élèves ont découvert au pied du sapin, les cadeaux apportés par le Père Noël pendant la nuit ainsi que les chocolats offerts par le SIVOS. Ils ont également profité d'un goûter organisé dans chaque classe : chocolat chaud, brioche et clémentines étaient au rendez-vous. Les frères et sœurs de l'école se retrouvent alors pour partager ce moment.

Plantation haie city-stade • Le 19 janvier, les agents communaux sont venus planter une haie entre le city stade et l'école. Les élèves de MS/GS sont venus observer les différents arbustes, la façon de planter (creuser, détacher les racines, arroser). Ils ont également pu se rendre compte de l'utilité du compost dont ils s'occupent tout au long de l'année grâce à la collecte des épluchures et des déchets de repas de la cantine (projet initié par Sophie Manouvrier).

École et cinéma • Dans le cadre du dispositif "École et cinéma", les élèves de GS/CP et CP/CE1 ont pu visionner 3 films tout au long de l'année scolaire. Les séances ont désormais lieu au cinéma Zoom de Saint Calais.

Le jour du 100 • Le 7 avril, les élèves de CPC/E1 ont célébré le centième jour d'école de l'année scolaire à travers différentes activités : fabrication d'une couronne de dizaines, production de phrases en commençant par *"Quand j'aurai 100 ans..."*

Accueil des Tout-Petits • Après les vacances de printemps, les 11 futurs élèves de petite section sont venus découvrir l'école (les personnes, les

lieux...) et ont participé à différentes activités. Des moments pour rassurer les enfants mais aussi leurs parents avant l'entrée en maternelle.

Carnaval • Vendredi 7 avril, à l'occasion du Carnaval, les élèves ont défilé route de la roche pour montrer leurs costumes réalisés en classe : sur le thème de l'eau pour les élèves de PS/MS et MS/GS ; sur le thème de la musique créole pour les GS/CP et CP/CE1. Les enfants ont ensuite proposé quelques danses sur le city-stade et dégusté les crêpes réalisées par les parents d'élèves. L'accompagnement musical a été rendu possible grâce à l'association des majorettes du Breil sur Merize qui a généreusement prêté son combiné de sonorisation.

Sortie au Moulin de Rotrou à Vaas, classes PS/MS et MS/GS • L'eau était le projet de l'année pour les classes de PS/MS et MS/GS : l'eau dans la vie quotidienne (où on la trouve, son utilité, la lutte contre le gaspillage), expériences avec l'eau (coule, flotte..., ses différents états) et l'eau dans son environnement (mare, ruisseau, rivière, lac...). Dans le cadre de ce projet, les élèves se sont rendus à Vaas, au Moulin de Rotrou le jeudi 25 mai. Ils ont pu observer le fonctionnement d'un moulin (avec ses différents éléments : roues, pales, axes). Ils ont aussi fabriqué de la farine, du pain ainsi qu'une petite roue à eau qu'ils ont pu tester sur place.

Sortie aux grottes de Saulges, classes GS/CP et CP/CE1 • Jeudi 23 juin, les élèves se sont rendus à Thorigné en Charrie aux grottes de Saulges et au musée préhistorique. Le matin, visite de la grotte Rochefort et d'une partie du musée où ils ont découvert des objets préhistoriques. L'après-midi, activité de découverte où il s'agissait de comparer paléolithique et néolithique à partir d'un classement d'objets (réinvestissement de la visite du matin). Enfin, ils se sont entraînés à la sagaie sur des animaux fictifs.

Projet musique pour les élèves de GS/CP et CP/CE1 • José Murillo, musicien intervenant en milieu scolaire, est venu chaque jeudi matin dans la salle multifonctions. Il a proposé des activités innovantes mêlant chant et instruments. Les élèves ont beaucoup apprécié ses interventions.

La classe de CP/CE1 a clos ce projet par un spectacle musical intitulé : *"Le plus féroce des loups"*. Les parents d'élèves ainsi que tous les élèves de l'école ont pu y assister par petits groupes à la fin du mois de juin. Ce spectacle a permis aux élèves de M^{me} Dejoncheere de mettre en scène un album en classe puis de le mettre en musique avec José Murillo. Les élèves ont aussi fabriqué les costumes et les affiches du spectacle.

Remise des livrés de prix de fin d'année • Le 6 juillet, lors d'un goûter, chaque élève de l'école a reçu un livre/un dictionnaire offert par le SIVOS pour clore l'année scolaire.

Pique-nique • Le 7 juillet, afin de bien terminer l'année scolaire, les enfants inscrits à la cantine ont profité d'un pique-nique autour de l'école.

Œuvres Moyenne section • Tout au long de l'année, les élèves de Moyenne section ont découvert différents peintres : Piet Mondrian, Keith Haring, Paul Klee, Wassily Kandinsky et Henri Matisse. Ils ont ensuite produit des œuvres plastiques, à plat ou en volume, individuellement ou collectivement afin de découvrir différentes techniques et outils. La dernière œuvre produite à partir de *"Polynésie, la mer"* d'Henri Matisse servira de fond lors des photos de classe à la rentrée.



Et à l'école de St Mars de Locquenay... Le journal des élèves

Le journal des CE2

La photo de classe • Nous avons fait deux photos de classe, avec un sourire et une grimace, une individuelle et une photo petite sœur/frère.

La visite médicale • L'infirmière nous a fait des tests de vue et de cou-leurs puis nous a fait écouter du son pour voir on entendait bien.

Les anniversaires • Pendant l'année, on a fêté les anniversaires et chanté la chanson en espagnol, en français, en anglais et en allemand. On a mangé du gâteau, des bonbons et on a bu des boissons.



La venue du Père Noël

Les ateliers de Noël • Il y avait 4 activités : un calendrier dans la classe de M^{me} Bunel, le bonhomme de neige en bonbons et l'étoile dans la classe de M^{me} Barrier, le set de table et le centre de table dans la classe de M^{me} Marais. On a décoré la classe avec des guirlandes, des boules, des étoiles et des petites cloches. Le père Noël est venu, on a eu du chocolat chaud, une brioche, des bonbons et une clémentine.

La piscine • À la piscine, il y avait deux groupes de CE2 et deux groupes de CE1. Il y avait un groupe difficile et un groupe un peu moins difficile dans la classe de CE2, un groupe moyen et un groupe facile dans la classe de CE1. Nous sommes allés avec deux maîtres-nageurs différents. Nous avons nagé sur le dos, sauté du plongeur, fait des longueurs et du toboggan.

Le carnaval • Il y avait des crêpes, des gâteaux et des boissons. Nous nous sommes déguisés et maquillés. Nous avons pris des photos.

La commanderie d'Arville • Le 16 juin, nous avons visité la commanderie d'Arville, son musée avec un accompagnateur, les bâtiments et le jardin. Les trois classes ont pique-niqué sur l'herbe. L'après-midi, on a fait une potion avec des plantes du jardin.

Le concert • Nous avons joué au loup touche-touche avant le concert. Après on a été sur l'estrade. On avait très chaud à force de chanter. On a chanté *Dilido, Le bouleau, Bella chao, Tres hojitas madre...* Il y avait José et des chanteurs. Les parents nous écoutaient et nous applaudissaient à

Le journal des CM1-CM2

Le petit-déjeuner • Vendredi 9 décembre, on a pris le petit-déjeuner à l'école. Il y avait des tables au fond de la classe et il y avait de la nourriture dessus. Tout le monde pouvait se servir pendant une heure, on devait finir de manger à 10h.

Plantation des haies • Lundi 12 décembre, on a pris un chemin. Quand on est arrivé, ils nous ont expliqué comment protéger et planter les haies. Tout le monde était glacé par le froid. Nous nous sommes mis sous la paille pour nous réchauffer. Le car était en retard.

Les ateliers de Noël • Jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2022, c'étaient les ateliers de Noël. On a fait des ateliers toute la journée et le matin le vendredi. On a fait des centres de table (avec des bûches, des pommes de pins et des décorations). On a fait des sapins en maquette et des gros flocons pour mettre sur le sapin. On avait un chapeau de Noël... Il y avait un atelier bonhomme de neige en chamallow et il y avait des calendriers 2023. On a fait des sous-verres de Noël et c'était trop bien.

Carnaval • Nous étions le 28 février quand le carnaval s'est déroulé à l'école. Tout le monde était déguisé. On avait même le droit de se maquiller. Puis la coopérative nous a offert un goûter, c'était des crêpes. Ils nous ont aussi offert une boisson.

La visite du collège • Le chauffeur du car était très gentil. Une fois arrivé, on était impressionné car le collège était très grand (ça nous changeait de la primaire). Une fois arrivés dans le réfectoire, nous avons été séparés



Le Carnaval

à la fin de la chanson. Il y avait des musiciens qui nous aidaient à chanter.

La kermesse • À la kermesse, on a présenté un spectacle aux parents. On avait des musiques italiennes et anglaises. Pour l'Italie, il y avait *La Tarentelle* et pour l'Angleterre, *Singing in the rain* et *My London song*. Les autres classes ont aussi chanté. Il y avait des jeux : le tir aux buts, la pêche aux canards, le chamboule-tout, les fléchettes et on pouvait se faire maquiller.

La rencontre sportive • Le 26 juin, nous sommes allés à la Chartre-sur-le-Loir pour participer à une rencontre sportive. Nous avons fait :

- du discgolf : c'est un frisbee que l'on doit lancer dans un panier,
- de la pétéca : c'est comme du badminton sauf que c'est avec la paume de la main,
- du cornhole : un jeu où l'on doit lancer un sachet qui doit atterrir dans un trou,
- du kinball : on doit lancer un gros ballon qui ne doit pas toucher le sol et que l'on doit rattraper,
- de la pétanque, du torball et du tchouk-ball.



La rencontre Sportive



Le concert

dans différents groupes. Le matin, nous avons visité trois classes. Puis nous avons mangé au self. Puis nous avons visité d'autres classes (les profs étaient sympas). Puis nous avons goûté et rencontré le principal. Enfin nous sommes rentrés.

ENS • Cette sortie s'est passée en trois parties. Dans un premier temps, une dame nous a expliqué qu'il ne fallait pas tuer les animaux. Nous avons ensuite été dans une tourbière pour capturer et découvrir les insectes, (araignées, fourmis, coccinelles...). On a vu des plantes et on a marché dans des champs. En classe, la même intervenante est venue pour nous montrer des araignées, des vidéos et on a fait des ateliers. En dernier, on a fait des affiches pour protéger la nature.

Le concert • Premier juin 2023, nous avons fait un concert avec José, professeur de musique de Bouloire. Il a



La sortie ENS

été très sympa avec nous. La chorale de Bouloire est venue. Nous avons appris *Spavai*, *Bella ciao*, *Dilido*, *Le Bouleau*, *Tres hojitas madre*, *Vem kan segla forutan* (Qui peut faire de la voile sans vent), *The water is wide* (La mer est immense). Le concert s'est bien passé. Parents, frères et sœurs étaient là.



La commanderie d'Arville

La commanderie d'Arville • En cette date du vendredi 16 Juin, l'école a décidé de faire une sortie à la commanderie d'Arville. Nous avons pris le bus de 9h à 10h pour y aller. Dès que nous sommes arrivés, nous avons été à la taille de pierre. Le but étant de tailler un bloc de pierre pour qu'il ressemble au blason d'Arville présent sur place. Après, nous sommes allés pique-niquer puis avons visité les bâtiments du site comme les jardins, la boulan-

gerie et même le pigeonnier. Nous sommes ensuite allés visiter le musée racontant l'histoire des templiers puis nous avons repris le bus pour rentrer de 15h30 à 16h30.

Sortie sportive • Le 26 juin 2023 de 9 heures à 14 heures, l'ensemble de l'école est allé à la Chartre-sur-le-Loir pour une sortie sportive. Nous avons découvert de nouveaux sports : le torball, le kinball, le tchoukball, la peteca, la boccia, la pétanque, le discgolf, le palet et le biathlon. Après un bon pique-nique, nous sommes montés dans le car pour rentrer à l'école.

La fête de l'école • Dimanche 25 juin, c'était la kermesse. On a fait de la danse irlandaise. La classe des CM1 a fait une scène de foot et la musique de l'Espagne. Après, les CE2 ont fait la danse des parapluies. Après les CM1 ont fait les dieux avec Zeus, Athéna, Poséidon, Hermès et Héphestos et le Minotaure. Nous les CM2 on a fait la danse des Vikings, les rouges et bleus travaillent dans les villages, les deux chefs vont au milieu et parlent. Ils se déclarent la guerre et avant de combattre, ils dansent et chantent. Ils meurent puis font la paix.

DU NOUVEAU À LA CANTINE !

Un nouveau prestataire pour plus de local

Afin de renouveler la prestation de fourniture de repas dont le contrat arrivait à son terme et d'améliorer la qualité des repas servis, un nouveau prestataire a été retenu, l'entreprise RESTORIA d'Angers qui travaille avec des produits locaux.

Les commandes sont gérées en ligne et devraient permettre de réduire les déchets de repas par un suivi de l'appréciation des repas par les enfants.

Des réservations via une application en ligne

Pour compléter le dispositif un nouveau logiciel a été acquis par la commune afin de suivre les réservations, les commandes, le suivi de présence et la facturation. Celui-ci permet aux parents de réserver les repas des enfants par un portail internet et de recenser les enfants effectivement présents à la cantine au jour le jour dans le logiciel via une tablette. Le prix du repas enfant est facturé 3,40€ depuis le 1^{er} septembre 2023.

Apprentissage de l'autonomie et à la responsabilisation des enfants

Afin d'apprendre l'autonomie et de responsabiliser nos écoliers, une nouvelle organisation a été mise en œuvre à la rentrée scolaire, sous la forme d'un self.



RESTORIA - Formation à l'utilisation des outils numériques de la cantine

Les élèves attendent patiemment dans le calme en file indienne sous le préau de l'école afin de rejoindre un à un la cantine. Ils y retirent un plateau, des couverts, une assiette, du pain et un verre et regagnent une table où ils s'installent. Ils récupèrent également leur serviette personnelle fournie par la famille.

Le personnel circule pour servir les plats et apporter de l'eau ou du pain à la demande.

En fin de repas les enfants attribuent une note à chaque plat du jour et ainsi communiquent sur ce qu'ils ont apprécié et ce qui leur a moins plu. Les enfants peuvent ainsi parler de leurs découvertes culinaires.

Des enfants peuvent se porter volontaires pour nettoyer les tables, ce qui est souvent le cas.

La cantine est ainsi un lieu de calme et d'échanges paisibles où il est agréable de se restaurer avec ses amis.



Tout est prêt pour l'arrivée des enfants



Vérification et mise à jour du nombre de repas du jour sur tablette



Chacun prépare son plateau avant de se rendre à table

Déchets canin

Exemple en 1 semaine :



OU ALORS

Prévoyez votre sac. En cas d'oubli, pensez aux distributeurs mis à votre disposition.



Stop aux incivilités

SOLUTION

Connaissez-vous des chiens capable de faire cela?



Merçi de respecter la voirie publique empruntée par tous.

Stationnement gênant et abusif

Pour assurer la sécurité de chacun et faciliter le partage de l'espace urbain, il est important de respecter les règles de stationnement dans les rues ou les aménagements sont présents.

Exemples de véhicules gênant lors du passage du car scolaire ou autre alors que des emplacements prévus et sécurisés sont libres.



Dépôts sauvage

Tout dépôts est interdit même aux points d'apport volontaires ou en forêts.



Utilisez la déchetterie

Feu à l'air libre

Tout feu de déchets vert est interdit pour tous sauf dérogation préfectorale pour raison sanitaire liée à des maladies.

Voir le site du SDIS pour connaître les arrêtés départementaux du 12 octobre 2018 renforcé par l'arrêté interdépartemental du 5 juillet 2023.

Le brûlage des rémanents d'origine forestière et agricole est interdit à toute personne sans distinction dans les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200m de ceux-ci.

Exemple d'un feu en agglomération.



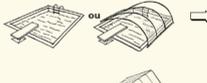
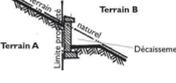
Faites des composteurs qui vous permettent de gagner du temps et de faire des économies par rapport aux déplacements vers les déchetteries.

Afin de respecter la loi AGEC à partir du 1^{er} janvier 2024.



FORMALITÉS D'URBANISME

La réglementation évolue régulièrement, aussi avant tout projet de construction, de travaux ou de démolition, renseignez-vous sur le site du service public, une demande d'autorisation d'urbanisme peut être nécessaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>.

Vous souhaitez construire...	Caractéristiques SP = Surface au plancher / ES = Emprise au sol		Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
 Une maison individuelle > à 20m ² de SP et hauteur < 12m (Si SP > 150 m ² avec architecte) ⁽¹⁾					✓
 Une extension d'habitation pour une pièce habitable, surélévation ou véranda ⁽¹⁾	Extension ≤ à 5m ² de SP et < à 12m de hauteur		✓		
	Hors zone urbaine Extension > à 5m ² et ≤ à 20m ² de SP En zone urbaine Extension > à 5m ² et ≤ à 40m ² de SP			✓ ✓	
 Une extension pour un garage ou un préau	Extension de SP > à 20m ² hors zone urbaine ou > 40m ² en zone urbaine				✓
	<ul style="list-style-type: none"> • Si SP totale après travaux ≤ à 150m², sans architecte ; • Si SP existant ou SP totale après travaux > 150m², avec architecte. 				
 Une annexe dissociée ou terrasse surélevée ou pergola accolée au bâtiment, éolienne ⁽¹⁾	Éolienne < à 12m de hauteur hors d'un site protégé		✓		
	≤ à 5 m ² de SP ou d'ES hors d'un site protégé		✓		
	≤ à 5m ² de SP ou d'ES en site protégé			✓	
	> à 5m ² et ≤ à 20m ² de SP ou d'ES hors site protégé				✓
	> à 20m ² de SP ou d'ES				✓
 Une piscine	Non couverte ou couverte avec des éléments fixes ou mobiles de hauteur < à 1,80m.		✓		
	Bassin ≤ à 10m ² hors site protégé			✓	
	Bassin ≤ à 10m ² en site protégé				✓
	Bassin > à 10m ² et ≤ à 100m ²				✓
	Bassin > à 100m ²				✓
	Couverte avec des éléments fixes ou mobiles : hauteur ≥ à 1,80m au dessus du sol.				✓
 Hors sol démontable	Durée d'installation : ≤ à 3 mois		✓		
	Durée d'installation : > à 3 mois			✓	
 Une clôture (mur, haie, grillage...) et portails pour les habitations.	Quelque soit la hauteur, dans le périmètre d'un site protégé.			✓	
	Selon les zones. Consulter le PLUI		✓		
	<ul style="list-style-type: none"> • muret ≤ 1,20m en pierres ou parement, • surmonté ou non de grillage, • avec ou sans haie multi spécifique 				
	Selon les zones. Consulter le PLUI.		✓		
	Limitation ≤ à 1,60m de haut au total :				
	Rénovation sur mur ancien (à conserver)			✓	
	• Limitation ≤ à 1,60m de haut en pierres ou parement				
 Un mur de soutènement hors site protégé			✓		
 Un mur (hors clôture et mur de soutènement)	< à 2m de haut hors d'un site protégé		✓		
	> à 2m de haut hors d'un site protégé ou quelque soit la hauteur en site protégé			✓	
Vous souhaitez faire des travaux...	Caractéristiques SP = Surface au plancher		Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
 Aménagement de combles ≤ à 5m ² de SP et/ou d'une hauteur < 1,80m sans modification de l'aspect extérieur			✓		
Transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable d'une SP > à 5m ²				✓	
 Changement de destination d'un bâtiment (exemple : bâtiment commercial ou agricole transformé en habitation)	Sans ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade			✓	
	Avec travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade				✓
Toutes modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux photovoltaïques, d'antenne... - Pose de fenêtre de toit ou de lucarne - Création ou suppression d'une ouverture (porte, fenêtre, velux...) 			✓	
Entretien et réparations ordinaires : - Ravalement de façades ; - Réfection de toiture ; - Nettoyage des mousses de toitures ; - Entretien des extérieurs, clôtures... Création d'une terrasse de plein pied	Dans le périmètre d'un site protégé (avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France)			✓	
	Dans les autres cas		✓		
Création d'un prélèvement, puit ou forage domestique	Formulaire de déclaration d'ouvrage de prélèvement (CERFA 13837-02)				(1) consulter la mairie ou le Pays du Mans

Il est possible de réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://sve-paysdumans.sirap.fr> accessible depuis France Connect depuis le 22/12/2023

Tout dépôt électronique d'une demande d'autorisation d'urbanisme ne peut être fait que par ce téléservice. Toute saisine par voie électronique effectuée par un autre moyen pour une demande couverte par ce téléservice, ne serait par conséquent pas prise en compte par la mairie.



URBANISME - Les dispositifs d'aide aux propriétaires LES SERVICES PUBLICS ACCOMPAGNENT VOTRE PROJET...

72 Sarthe
ca.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

... D'URBANISME, DE RÉNOVATION OU D'AMÉNAGEMENTS

Prenez rendez-vous en amont avec le Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme, et de l'Environnement !

Des professionnels, architectes et paysagistes concepteurs vous reçoivent pour vous conseiller sur tous vos projets. Ils vous guident également dans vos démarches administratives.



Des conseils en :

- **Architecture** : Constructions, extensions et aménagements...
- **Économie d'énergie dans le bâti et aides financières** : Permanence à trois voix : un architecte CAUE + un conseiller environnement et énergie EIE + un conseiller ANAH pour les aides financières.
- **Adaptation du logement liée à la perte d'autonomie, au handicap.**
- **Paysages** : aménagement de jardin, plantations, terrasses ...

... DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?



Contactez le Service Unique de la
Rénovation Énergétique du Pays du Mans !

Sur rendez - vous, les conseillers SÛRE conseillent et accompagnent gratuitement les particuliers dans les démarches de rénovation énergétique de leurs logements.

SÛRE
02 55 44 10 10
www.sure-paysdumans.fr

Service Unique pour la Rénovation Énergétique
des logements du Pays du Mans

opéré par CITÉMÉTRIE avec France Rénov' CEE PAYS du MANS

Qui contacter pour construire ou rénover ?

CAUE de la Sarthe

1, rue de la Mariette,
72000 Le Mans

☎ 02 43 72 35 31

caue.sarthe@wanadoo.fr

RDV le vendredi,
durée 1h15

🌐 <https://www.caue-sarthe.com>

SÛRE

(Service Unique pour la Rénovation Éner-
gétique des Logements)

9, rue du 33^{ème} Mobiles
72000 LE MANS

☎ 02 55 44 10 10

contact@sure-paysdumans.fr

RDV du lundi au vendredi,
8h30 - 17h30

🌐 <https://sure-paysdumans.fr/>

ANAH

(Agence Nationale de l'Habitat)

Service habitat
ville construction – DDT
19, boulevard Paixhans
72000 Le Mans

☎ 02 72 16 40 19

ddt-anah@sarthe.gouv.fr

RDV du lundi au vendredi,
9h - 11h

🌐 <https://www.anah.gouv.fr/>

Pour en savoir plus consultez les sites internet :

France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/>

UDAP : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-thematique/Monuments-Sites/Mes-travaux-en-site-protege/>

Le Comité des Fêtes

En route vers la 20^{ème} des 24H de la Bille

Eh oui !... En 2024, nous célébrerons la 20^{ème} édition des 24h de la Bille, mais en attendant cet événement majeur pour le Comité des Fêtes de St Mars de Locquenay et la commune, retour sur l'année 2023.



Jambon à l'os

Après deux années de "Jambon Drive" pour cause de pandémie, le jambon à l'os, traditionnel repas qui marque le début des activités annuelles du comité, a pu de nouveau se tenir à la salle des fêtes de Bouloire. Qui dit retour en salle dit plus de convives, et surtout retour de la soirée dansante qui avait bien manqué pendant deux éditions. Les convives habituels ont répondu présent pour ce retour à la normale et ce sont donc 295 repas qui ont été servis. À titre expérimental (essai transformé !), un TPE a permis de faire les règlements à la buvette grâce à sa "Carte Bleue". Cette possibilité de règlement est donc proposée pour toutes les autres manifestations. La soirée dansante, mise en musique par Anim'Dream, a permis à tous de se déhancher de 7 à 77 ans... Comme à leur habitude, les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que ce repas attendu soit un succès total.

Après deux années de "Jambon Drive" pour cause de pandémie, le jambon à l'os, traditionnel repas qui marque le début des activités annuelles du comité, a pu de nouveau se tenir à la salle des fêtes de Bouloire. Qui dit retour en salle dit plus de convives, et surtout retour de la soirée dansante qui avait bien manqué pendant deux éditions. Les convives habituels ont répondu présent pour ce retour à la normale et ce sont donc 295 repas qui ont été servis. À titre expérimental (essai transformé !), un TPE a permis de faire les règlements à la buvette grâce à sa "Carte Bleue". Cette possibilité de règlement est donc proposée pour toutes les autres manifestations. La soirée dansante, mise en musique par Anim'Dream, a permis à tous de se déhancher de 7 à 77 ans... Comme à leur habitude, les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que ce repas attendu soit un succès total.



24 H de La Bille

Les gamelles à peine rangées, l'organisation de la 19^{ème} édition des 24h de la Bille sur le terrain de Vaudoire s'est mise en route, par la réception des inscriptions, la recherche et la finalisation des animations du week-end, la communication dans le département... Cette année, nouvelle organisation pour les



repas toujours plus nombreux. Nous avons fait appel au traiteur Chaligné de Saint-Mars-d'Outillé pour le repas du samedi soir qui a été très apprécié, de même que celui du dimanche midi composé par le restaurant Le Dauphin au Breil-sur-Mérize. 2023 a aussi été marqué par le retour tant attendu du feu d'artifice tiré depuis un champ aimablement mis à disposition par son propriétaire. Le week-end a traditionnellement démarré par la procession des Kopes, joyeuse bande de joueurs, de Locquenaysiens, qui déambulent dans les rues du village pour recueillir des victuailles qu'ils partagent ensuite avec les bénévoles pour les remercier de leur investissement. La compétition a réuni 45 équipes (dont celle du public) qui se sont affrontées de samedi 15h à dimanche 17h. C'est l'équipe menée par Mickaël Janvier, de Bazougers (53), qui remporte cette édition ; c'est la 5^{ème} victoire pour cette équipe. Un grand merci à la Radio Ornithorynque qui a fait un direct sur tout le week-end. La soirée dansante du samedi a été animée par le groupe de Nicolas Rapicault. Le dimanche, le vide-grenier a permis à une centaine d'exposants de présenter leurs étals aux curieux venus nombreux sous le soleil.



Rando VTT et Pédestre

Le deuxième week-end de septembre a été organisée la Locquenaysienne, randonnée pédestre et VTT sur les routes et chemins de la région. Cette année, malgré l'organisation dans les environs de plusieurs randonnées, nous avons accueilli 133 VTTistes et 152 marcheurs, un chiffre en légère augmentation par rapport à l'année dernière. Les remarques qui nous ont été faites étaient toutes positives, les randonneurs ont tous apprécié la qualité des parcours, l'organisation des ravitaillements et l'accueil général qui leur a été réservé.

Repas CCAS

Pour le traditionnel repas des Anciens, organisé par le CCAS, à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre 1918, le comité des fêtes a offert aux convives un petit présent, à savoir une plante pour mesdames et une petite bouteille de vin pour les messieurs.

Arrivée du Père Noël

Enfin, pour clore cette année, le Père Noël a pris son attelage sur la place de l'église de Saint-Mars-de-Locquenay pour se rendre à Volnay où le comité des fêtes de la commune voisine a offert aux enfants un chocolat-Brioche et récompensé les gagnants du concours de dessin qui cette année avait pour thème "Les animaux du Père Noël".

Si vous souhaitez vous investir ou contribuer ponctuellement, n'hésitez pas à contacter le comité via les réseaux sociaux, le site internet, le téléphone (P. Damoiseau 06 70 56 17 09) ou le courrier électronique (comitedesfetesstmars@gmail.com).



Avis de recherche

Afin de mettre en place une exposition sur les 24h de la Bille à l'occasion de la 20^{ème} édition, la mairie et le comité des fêtes sont à la recherche de "souvenirs", tout document concernant les premières éditions, notamment de 2003.

Si vous avez des photos, objets comme les voitures, coupures de presse, vidéos... merci de contacter la mairie, Vincent Barrais au 06 06 50 01 71, ou le comité des fêtes.



Génération mouvement



Rencontre autour des moules-frites

Génération Mouvement de Saint-Mars-de-Locquenay a convié les adhérents et non adhérents à un "moules frites". Plus de 130 convives ont répondu à l'invitation.

Les bénévoles du comité des fêtes et de la Municipalité n'ont pas ménagé leurs efforts pour apporter leur aide. Ce fût un échange, un lien entre personnes d'âges différents.

Pratiquer une activité intergénérationnelle, c'est partager des moments festifs et ludiques. Son avantage réside dans le fait qu'elle permet de réunir un public de tous âges. Une belle journée qui a aussi permis aux personnes présentes de profiter et de partager des activités conviviales.

Un grand bravo aussi à toute l'équipe de bénévoles qui a assuré un service de qualité apprécié par tous.



Contact : 02 43 35 90 02

Mail : presidelcamp@orange.fr



Programme Activité 2024

Rendez-vous au Colibri :

- Mercredi 23 janvier.....Assemblée Générale, galette des rois
- Jeudi 8 février.....Crêpes
- Lundi 12 février.....Repas Saint-Valentin
- Jeudi 25 avril.....Pique nique
- Samedi 13 juillet.....Repas 14 juillet
- Samedi 14 septembre....Moules frites
- lundi 14 octobre.....Thé dansant
- Mercredi 13 novembre..Inscriptions 2025
- Mercredi 11 décembre..Repas de Noël



Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay

Elle est orientée vers les randonnées pédestres et les découvertes patrimoniales ; elle participe également aux journées citoyennes de la Commune.

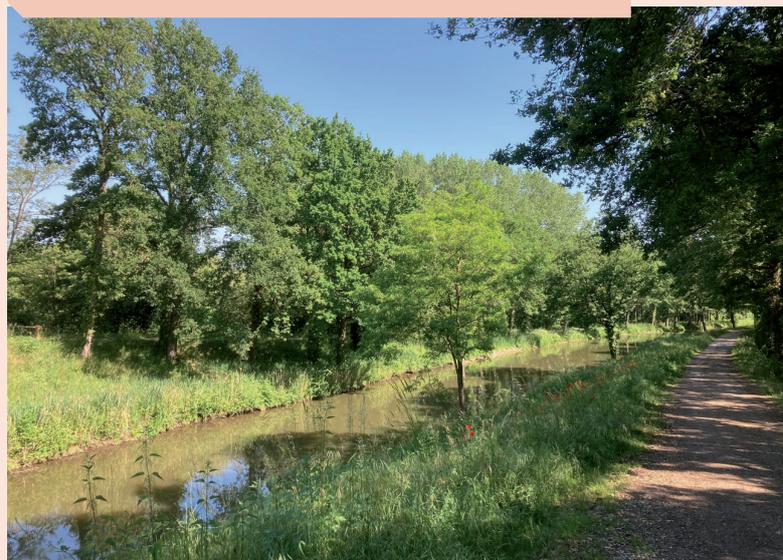
Actuellement 18 membres la composent et se réunissent une fois par an pour établir le calendrier des sorties, à raison d'une par mois environ de mars à septembre.

Les chemins empruntés sont communaux ou intercommunaux.



Président de l'association : Luc TORCHET

Tél. : 06 06 49 90 98



Association des Parents d'Élèves Volnay / Saint-Mars-de-Locquenay

“Pour les enfants”

Notre association de parents d'élèves contribue chaque année, au même titre que le SIVOS (communes) et la coopérative scolaire, à recueillir des fonds en faveur des écoles. Les sommes récoltées permettent la participation aux sorties, l'achat de nouveaux équipements sportifs pour les récréations, le matériel scolaire tout cela en accord avec les équipes pédagogiques.

Pour cela, nous effectuons plusieurs actions au cours de l'année. En 2022/2023, nous avons proposé notre vente traditionnelle de chocolats de Noël et de sapin en partenariat avec l'entreprise Clouet de Bouloire. Vente de gâteaux Bijou, nous avons fait un loto qui a été un vif succès et sera reconduit en 2024, notre vente de gâteaux St Michel et saucissons et pour terminer l'année nous avons organisé la kermesse des écoles, qui a été une réussite malgré le temps caniculaire. Nous tenons à remercier fortement les bénévoles (CDF des deux communes, maires, commerçants, parents et familles des enfants) pour leur aide et comptons sur votre présence pour la kermesse 2024.

Actions prévues pour 2024 :

- **Loto** : le dimanche 21 avril 2024 (après-midi) avec Éric Animation Loto
- **Vente de gâteaux** St Michel et saucissons (mai/juin 2024)
- **Kermesse** le dimanche 23 juin 2024 à Saint-Mars-de-Locquenay : une première réunion ouverte à tous aura lieu le 13 février 2024.



Contact : pourlesenfantsvolnaystmars@gmail.com
Facebook : [asso pour les enfatns de Volnay St Mars](#)



Président : Mathieu LAMPRIER

(Juliette, CE2) : 06 74 05 00 30

Trésorière : Lucie VÉRITÉ

(Charlotte, CM2 et Diego, CE1 (Corinne) et Soline, PS) :
06 20 06 05 04

Trésorière adjointe : Laurène FOURMY

(Noé Brunet, CE2 et Arthur Brunet, GS) :
06 74 30 86 34

Secrétaire : Karine ASTIER

(Apolyné, CM1 et Anaëlle, CP (Valérie)) :
06 03 33 02 28

Secrétaire adjointe : Julien LAUDE

(Aglæ, GS) : 06 38 39 52 36

Vie Libre - Section de Bouloire

Nous réalisons des actions de prévention et d'information, notamment :

- **dans les milieux scolaires** : la prévention commence dès le plus jeune âge, à l'école en particulier. Le Mouvement Vie Libre, avec le concours de tous les personnels enseignants, organise des séances d'information.
- **envers les femmes** : les femmes rejoignent les hommes dans la consommation d'alcool. Addiction Alcool Vie Libre leur porte une attention particulière en leur donnant la possibilité de se retrouver et d'échanger entre buveuses guéries ou en voie de guérison, abstinentes volontaires et sympathisantes.
- **dans le milieu du travail** : Addiction Alcool Vie Libre organise des stages et des plans de prévention, des conférences débats avec toutes les catégories de personnel et des réflexions communes sur les problèmes posés par l'alcool au travail.

- **envers l'opinion publique** : par des réunions d'information, organisation de stands, diffusion de journaux et documents spécialisés



Nous nous engageons également dans des actions en faveur des plus défavorisés : les phénomènes d'exclusion, de chômage sont souvent accompagnés d'une forte consommation d'alcool.

Réunions mensuelles : les troisièmes samedis du mois en alternance à Bessé sur Braye, Bouloire, Saint Calais et Saint Mars de Locquenay à 15 heures.



Section de Bouloire : 02 43 35 70 40

vielibre-bouloire@vielibre.org

Papin Patrick : 06 12 19 29 15

Communiqué de nos voisins de MAISONCELLES

Comice en 2024 • Appel aux bénévoles

Maisoncelles prépare le comice du pays bilurien, qui aura lieu le 31 août 2024... et nous avons besoin de bras et de bonne humeur ! N'hésitez pas à nous contacter pour venir nous aider selon vos disponibilités !

Le programme : dans l'hiver et au printemps pour les décorations, le samedi 24/08 pour le montage des barnums et de la buvette et la semaine du 26 au 30 juillet pour la préparation du terrain.

Toute aide sera la bienvenue ! MERCI

Contact : mairiemaisoncelles72@gmail.com • Tél. : 02 43 35 41 40

Travaux préparatoires de reprofilage bitumeux

Les travaux sur le chemin de La Maulière, rue du Chemin Neuf, chemin de Vaudoire et impasse de la Gascogne, ont été réalisés au printemps pour un montant de 10 423 € TTC.

L'entretien par curage des fossés a été poursuivi avec l'enveloppe budgétaire programmée de 10 252 € TTC.



Chemin neuf



Chemin des Peupliers



Imp. de la Gascogne



Avant



Après

Travaux de réparation du réseau d'eau sur voirie

Les travaux pour réparer la fuite d'eau rue de L'aulnaie Guitton ont été réalisés par la Saur pour le compte du syndicat d'eau de Bouloire.



Réparation du réseau d'eau, rue de l'Aulnaie Guitton

Broyage des accotements

Le broyage hivernal des bernes a été réalisé en décembre. Il faut rappeler que seul le broyage vertical hors agglomération est possible par la collectivité.

Le broyage horizontal est du domaine privé est sous la responsabilité et à la charge du propriétaire.

En agglomération aux abords de la voirie publique, l'entretien des haies est entièrement à la charge de son propriétaire afin de permettre la circulation sans danger des piétons, et autres usagers de la voirie.

Balayage de la voirie

Passage en juin de la balayeuse aspiratrice pour le nettoyage des chaussées du bourg. Un avis de passage est indiqué, à cette occasion, par des panneaux de signalisation. Merci de les respecter afin de ne pas gêner le passage de l'entreprise.



Sens interdit

Pour rappel, le sens interdit du Chemin de Vaudoire existe depuis un arrêté du 27 novembre 2008. Le traçage au sol et la signalisation verticale a été réalisée en Mai.

Terrain de Vaudoire, nivellement et engazonnage

Le terrain communal de Vaudoire a été remis en état : apport de terre en stock, nivellement, avec l'aide de bénévoles du Comité des Fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay et l'engazonnage a été réalisé par la commune. Une pose de clôture électrifiée temporaire est maintenant installée tous les hivers afin de protéger le travail réalisé des animaux sauvages tels que les sangliers.



Terrain communal de la Vaudoire

LES TRAVAUX DIVERS...

École

Une piste de bille pour le plaisir des enfants...

Réfection mur

Les murs du cimetière et de l'école ont été renforcés et consolidés à la suite de l'apparition de fissures et inclinaisons.

Entretien

Les menuiseries de la façade avant de la mairie ont été rénovées, après le changement de certaines menuiseries et rénovation de l'arrière de la mairie.

Un ensemble de réparations urgentes de l'église a été effectué principalement sur les étanchéités des gouttières.



La piste de bille



Mur de l'école



Mur du cimetière



Rénovation des menuiseries de la mairie



Réparation des gouttières de l'église

DES TRAVAUX À VENIR...



Antenne

Enfin... Les problèmes de réception de téléphonie mobile devraient être résolus par l'installation d'une antenne sur Saint-Mars-de-Locquenay route de Tresson.

L'étude menée conjointement avec la commune et Bouygue (opérateur référent) à permis de retenir ce site étant le seul à pouvoir couvrir les points de zone blanche du territoire.

Cette antenne accueillera l'ensemble des 4 opérateurs réseaux. Fin prévisionnelle dans 6 mois.

École

Choix de l'architecte définitif... Prévision du début des travaux au second semestre 2024.

Effacement des réseaux de la rue de l'Aulnaie Guitton et chemin neuf

Sur demande du conseil départemental qui va dévier une ligne électrique en passant par la rue de L'Aulnaie Guitton, le conseil municipal a décidé de profiter de ces travaux pour enfouir le reste des réseaux télécom et d'éclairage public.

Travaux Colibri

Des travaux de réfection du parquet et des murs de la salle sont prévus en 2024 pour une somme d'environ 30 000 €. Une demande de subvention a été faite auprès de l'État.

Sécurisation circulation

Toujours en projet mais avec une demande de subvention liée aux "amendes de police" avec la réfection du traçage au sol d'une grande partie de l'agglomération ainsi que la mise de deux cédez-le-passage : chemin des peupliers vers Tresson et Chemin de poix vers le Grand Lucé. Le coût de l'opération est estimée à 9 500 €.

Aménagement square des Tilleuls

Avec l'aide du plan de relance du département nous allons pouvoir installer des jeux pour enfants. Le projet est en phase finale de décision pour des jeux pour petits et pour les plus grands une tyrolienne.

L'ensemble de l'opération est de 30 000 € avec une aide de 20 000 € du département.



Le Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire (SIVOS)

SES ACTIONS

Le SIVOS gère principalement le personnel Atsem et de surveillance liés aux écoles de Saint-Mars-de-Locquenay et de Volnay où sont scolarisés les enfants de nos deux communes.

Son budget participe également :

- à l'entretien, la maintenance, la location, au remplacement et à l'acquisition des mobiliers et matériels scolaires,
- à l'achat des fournitures et manuels,
- aux transports lors des sorties pédagogiques et voyages pédagogiques organisés par les écoles : piscine, visites de fermes, moulin de Rotrou, cinéma Zoom à Saint Calais, grottes de Saulges,
- aux cadeaux de fin d'année scolaire offerts à chaque élève, ainsi qu'à ceux de fin d'année civile : goûters et petits cadeaux offerts aux classes à l'approche des vacances de Noël,
- au financement des activités musicales.

L'année scolaire 2022-2023 a été celle d'un nouveau rythme scolaire : 4 jours de classe. À la demande de la majorité des parents cela a facilité l'organisation de l'accueil périscolaire après l'école pour nombre de familles et permis de libérer le mercredi pour des activités extra-scolaires. Ce rythme est maintenant identique sur notre territoire du Gesnois Bilurien.

Investissement 2023 : Le SIVOS a fait l'acquisition de plusieurs tableaux pour compléter les équipements déjà présents :

- École de Volnay - 1 tableau surface email
- École de Saint Mars de Locquenay - 3 tableaux de lièges.

SIVOM DE LA HUNE

Rapport d'activités du SIVOM de la Hune en 2023

Missions et projet de réhabilitation du réseau d'assainissement

Constitué de 12 membres de nos deux communes (huit titulaires et quatre suppléants), le syndicat intercommunal du SIVOM de la Hune a deux vocations principales :

- veiller au bon état des chemins intercommunaux des Folliettes et du Prête-à-Rien ;
- assurer le bon fonctionnement des ouvrages de la collecte et du traitement des eaux usées sur les zones concernées des communes de Saint-Mars-de-Locquenay et de Volnay (essentiellement les zones urbaines centrales).

Dans cet objectif, les élus du syndicat ont sollicité l'expertise du Cabinet Gétudes Consultants afin de diagnostiquer l'état de

Budget de fonctionnement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Charges à caractère général	19 145,00	Atténuation de charges	501,00
Charges de personnel et frais assimilés	63 800,00	Dotations, subventions et participations	86 600,00
Dépenses imprévues	6 500,00	Autres produits de gestion courante	1,00
Charges exceptionnelles	3 100,00	Produits exceptionnels	0,06
Autres charges de gestions courantes	7 776,00	Résultat - Excédent de fonctionnement reporté	20 765,94
Virement à la section investissement	7 547,00		
Total	107 868,00	Total	107 868,00

Budget d'investissement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Immobilisations corporelles	10 437,00	Solde d'exécution reporté S. investissement	2 538,00
		Virement de la section de fonctionnement	7 547,00
		Dotations, fonds divers et réserves	352,00
		Emprunt et dettes assimilées	0,00
		Subvention d'Investissement	0,00
Total	10 437,00	Total	107 868,00



nos réseaux et d'étudier la réhabilitation du réseau d'assainissement de nos deux communes, phase d'avant-projet (AVP) qui s'est déroulée au cours de l'année 2023 et qui a eu pour objet :

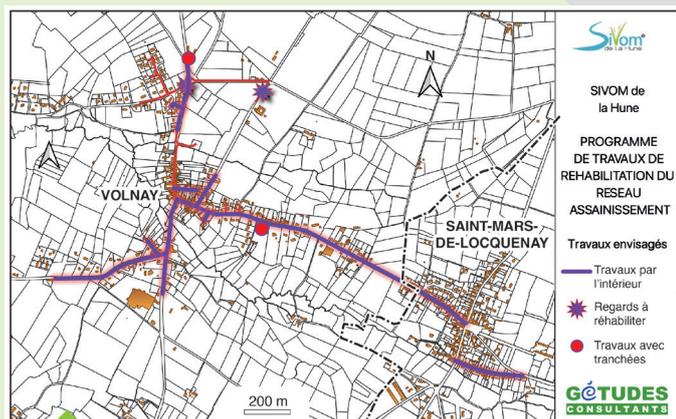
- l'inspection télévisée du réseau et des ouvrages d'assainissement,
- le dimensionnement du projet dans ses grandes lignes,
- l'estimation d'un coût prévisionnel global par lots qui a permis d'arrêter un programme définitif de travaux en date du 21 novembre 2023,
- le choix des techniques de réhabilitation à retenir (travaux avec tranchées et réhabilitation par chemisage intérieur).

Un premier estimatif des travaux s'élève à un total de 394 738 € HT (473 685 € TTC), répartis comme suit :

- Travaux avec tranchées (stade et résidence Henri Pasteau de Volnay) : 36 950 € HT,
- Travaux de réhabilitation par chemisage intérieur sur 3 342 ml : 275 500 € HT,
- Divers et imprévus (10%) : 27 550 € HT,
- Prestations complémentaires (ITV, MO, levées topo, recherche d'amiante, etc.) : 54 738 € HT.

Il est prévu un auto-financement des travaux, sans recourir à l'emprunt, dans l'état actuel des finances de notre syndicat intercommunal.

Pour information, en 2023 les élus du SIVOM ont voté le gel des tarifs d'assainissement pour les abonnés (abonnement : 80,00 € et prix au m³ : 1,20 €).



Les bois du CCAS, les "Sapins des pauvres"

Une forêt de résineux, un atout contre le réchauffement climatique... mais pas que...

Le CCAS de Saint-Mars-de-Locquenay, qui a la particularité d'être autonome, est propriétaire de 115 hectares de bois dont huit sur Volnay, gérés par l'ONF et le conseil du CCAS suivant le nouveau plan d'aménagement (2020-2039).

Pour la petite histoire...

Comme nous l'a très bien expliqué Luc Torchet à plusieurs reprises, le Bureau de Charité de Saint-Mars-de-Locquenay a reçu ces terres forestières comme biens nationaux invendus en 1807. Depuis 1851 (Décret du Second Empire), la forêt est soumise au Régime Forestier et est dénommée Les Sapins des Pauvres.

Les Essences...

La majorité de la surface de la forêt (parties résineuses) comporte des conditions de croissances très médiocres pour la forêt (matériaux sableux très pauvres) avec présence courante d'une couche dure (alios) empêchant le développement normal des racines.

Les essences présentes sont peu variées (88% de pins maritimes, 12% de pins laricio et 8% de chataigners), sans possibilité de transformation du fait de la pauvreté des sols. Il est de ce fait primordial de conserver le peu de diversité biologique existante dans les parcelles mises en régénération (bouleau, autres feuillus).

Un arrêté du Préfet de Région du 22 janvier 2020 confirme que la forêt du CCAS de Saint Mars est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse ainsi qu'à la fonction sociale tout en assurant une fonction écologique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle (Article 1).

Enfin, le label PEFC est attribué depuis 2013 à cette forêt et certifie sa gestion durable.

Les bois du CCAS sont divisés en 3 cantons :

- 1 - Grusson • 2 - La Lande • 3 - La Masure

Lieu d'activités : exploitation, chasse et chemins de randonnées...

Chaque zone fait environ 38 hectares et sont dédiés à l'exploitation du bois et à la chasse.



Cette forêt dispose de sentiers de randonnées balisés : Il est toutefois évidemment possible de s'y promener en restant sur les allées dédiées à la circulation et en évitant la saison de chasse.

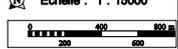
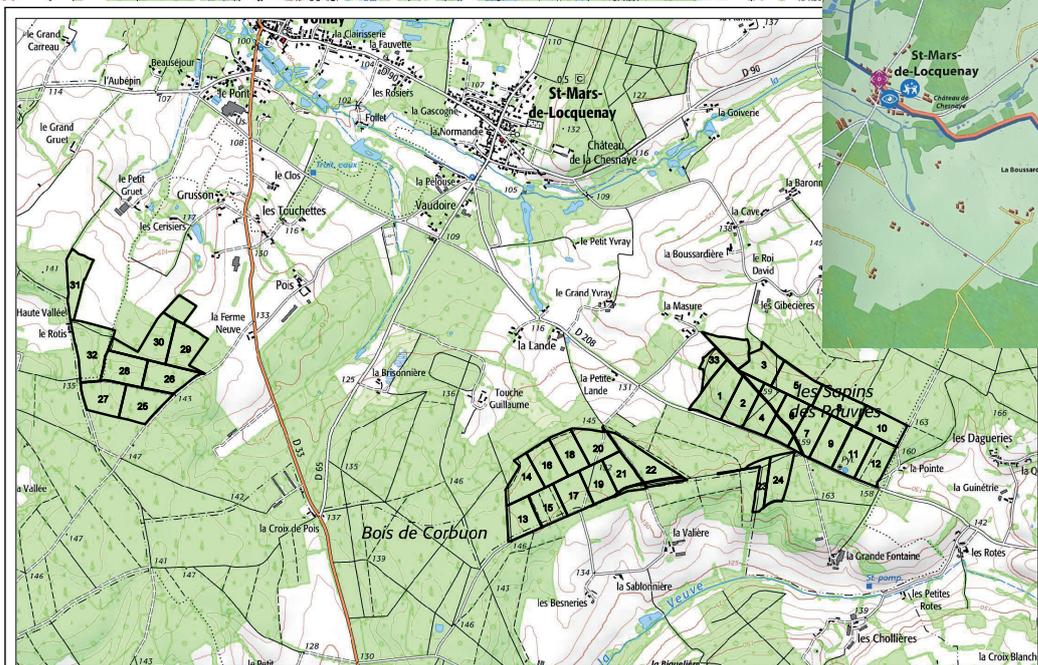
La chasse y est interdite le mercredi et le dimanche. En 2018 des panneaux ont été posés à l'entrée de chaque canton.

La prévention...

Le printemps et surtout l'été sont des saisons où le risque incendie est fort surtout ces dernières années. Avant votre promenade, pensez à vérifier à la mairie si des mesures pour limiter l'accès aux massifs forestiers n'ont pas été prises et à respecter la charte du bon randonneur.

Des caméras de surveillance du SDIS pour prévenir des départs de feux sont présentes afin de garantir votre sécurité et celle du milieu. Vous pourrez aussi y voir des barrières avec des cadenas rouges, elles délimitent les accès service et pompiers des parcelles du CCAS.

Merci de les respecter afin que notre forêt reste bien protégée.



SARTHE AUTONOMIE

“Sarthe Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie” est un lieu d'accueil unique à disposition des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, de leur famille, des professionnels, des associations...

Elle centralise et regroupe aujourd'hui plusieurs services.

Contacts :

BOULOIRE

3, rue du Collège

02 43 63 30 35

Sarthe Autonomie

Annexe de la Croix de Pierre

2 rue des Maillets
72000 LE MANS

08 00 52 62 72

sartheautonomie@sarthe.fr

<https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie>



LES ESPACES FRANCE SERVICES

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

Deux espaces France Service dans notre Communauté de Communes :

1 Le Breil-sur-Mérize - Le Landon.....02 43 89 83 13

2 Montfort-le-Gesnois - Centre social Lares.....02 43 76 70 25

Vous trouverez aussi des espaces France Services au Grand-Lucé, Parigné-l'Évêque et Champagné.

Plus d'infos sur :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Les permanences itinérantes sont très faiblement fréquentées, cette situation conduit à réorganiser les permanences itinérantes de la France services depuis fin 2022.

Les agents France services se déplaceront désormais uniquement sur un rendez-vous. Vous pouvez bien sûr aller directement au Breil-sur-Merize.



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



France Services

Allée des chênes
le-breil-sur-merize@france-services.gouv.fr
02 72 88 03 62



AVEC VOUS
POUR VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
ET NUMÉRIQUES



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



#SNU2024 POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
Rejoignez l'équipe SNU
snu.gouv.fr





Édito

Chères Locquenaisiennes, Chers Locquenaisiens,

Depuis quatre ans, nous traversons de nombreuses crises, sanitaires, climatiques, économiques et sociales et la guerre frappe à nos portes, de plus en plus menaçante.

Et pourtant, vous faites preuve d'une résilience qui force l'admiration. C'est certainement dû à cet esprit français qui a toujours su faire face mais c'est aussi la prise de conscience que dans notre territoire nous y sommes bien.

Je voudrais souligner l'engagement de vos élus municipaux qui ne faiblissent pas dans leurs tâches de plus en plus complexes et nombreuses et qui méritent votre gratitude.

Soyez certains également que les élus communautaires œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre quotidien en maintenant la qualité des services relevant des compétences exercées par notre collectivité et en agissant en responsabilité pour répondre aux défis de demain, par exemple en matière de transition énergétique.

Dans le nouveau numéro d'hiver du journal communautaire (diffusé dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine du mois de décembre), vous retrouverez un condensé de l'actualité territoriale du semestre écoulé avec comme point remarquable entre autres, la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES pour la mise en œuvre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur notre territoire.

Vous y retrouverez également l'actualité économique, culturelle et touristique mais aussi un focus sur la Loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le Gesnois Bilurien souhaitant ainsi participer activement à l'effort collectif nécessaire pour tendre vers une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2030 puis 2050. Les communes choisiront le mode de concertation et vous serez amenés à donner votre avis.

Pour conclure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et j'espère avoir la joie de vous retrouver sur le territoire pour de nouveaux échanges lors des différentes rencontres qui ne manqueront pas de se dérouler en Gesnois Bilurien en 2024.

André Pigné,
Président de la CdC du Gesnois Bilurien

www.cc-gesnoisbilurien.fr

Le dispositif H.T.H. (Hébergement Temporaire chez l'Habitant)

En présence de M. Compain Sous-Préfet de Mamers, de M. Catanzaro VP de la Région Pays de La Loire, de M. Pigné Président de la CdC du Gesnois Bilurien et de M. Boué Président de l'Association Le Flore Habitat Jeunes, le Mercredi 4 octobre 2023, le dispositif HTH a été lancé officiellement sur notre territoire, avec la signature d'une convention de partenariat entre Le Gesnois Bilurien et l'association Le Flore Habitat Jeunes.



Ce dispositif a pour but essentiel de mettre en relation des hébergeurs privés (disposant d'une chambre indépendante avec un accès aux installations communes des sanitaires ainsi que la cuisine) et des jeunes (de 16 à 30 ans) à la recherche de solutions d'hébergement temporaires dans le cadre de différentes situations : CDD, apprentissage, alternance, formations, études...

L'hébergeur, si sa proposition est acceptée par Le Flore, est mis en relation avec le meilleur candidat possible et est rémunéré à hauteur de 15€ par nuit (dans la limite de 270€ par mois) en échange de cet hébergement.

En accueillant un.e jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation, vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vous vivrez une expérience enrichissante ! Une belle façon de participer à la résolution des différentes problématiques de notre époque (mobilité, crise du logement, emplois non pourvus...), en favorisant le dynamisme économique de notre territoire du Gesnois Bilurien et en permettant par ailleurs de belles "aventures" intergénérationnelles.

Renseignements et contacts :

LE FLORE HABITAT JEUNES

Tél : 02 43 81 27 55

23, rue Maupertuis 72000 LE MANS

Mail : contact@leflore.info

Internet : www.flore-habitatjeunes.org

*Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Service jeunesse, vos contacts

L'inscription est obligatoire via le Portail Familles pour fréquenter un espace Jeunesse.

Réservations sur le portail famille : <https://portail3.aiga.fr/v4/login.php5>

ENFANCE (3 - 11 ans)

La Communauté de Communes organise les accueils tout au long de l'année :

- période scolaire : 18 accueils périscolaires ;
- mercredis loisirs et vacances scolaires : 9 accueils de loisirs.

Des ateliers sont proposés aux enfants en fonction de leur âge et de leurs envies : activités manuelles, arts plastiques, théâtre, informatique, chansons, jeux de groupe, histoires, initiation à des activités sportives.

Des sorties sont organisées lors des vacances scolaires.

LES SITES PROCHES de notre commune

Les ouvertures des accueil de loisir pendant les vacances sont consultables sur la page : https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/famille	MERCREDIS PÉRISCOLAIRES 7 h 30 à 18 h 30	Vacances ACCUEIL DE LOISIRS 9h00 à 17h00
BOULOIRE Mail : ej.bouloire@cc-gesnoisbilurien.fr Tél. : 02 43 35 09 50 Adresse : 6, rue de la Jugerie - 72440 Bouloire	Lieux d'animation : <ul style="list-style-type: none"> • 3/5 ans : 9h00 à 17h00 (Service Enfance Jeunesse (SEJ), rue de la Jugerie 72440 Bouloire) • 6/11 ans : 9h00 à 17h00 (école, rue du Jeu de Paume 72440 Bouloire) Organisation, accueil de loisirs : <ul style="list-style-type: none"> • Péri matin : 7h00 à 9h00 (SEJ Bouloire) • Accueil de Loisirs : 9h00 à 17h00 • Péri soir : 17h00 à 18h30 (SEJ Bouloire) 	
LE-BREIL-SUR-MÉRIZE Mail : ej.ardenaysurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr (nouvelle adresse) Tél. : 02 43 89 92 00	Lieu d'animation : 5, rue des 4 vents 72370 Le Breil-sur-Mérize Organisation, accueil de loisirs : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil matin : 7h30 à 9h00 • Animations : 9h00 à 17h00 • Accueil soir : 17h00 à 18h30 	
RPI : Accueil périscolaire en période scolaire	Matin 7 h 00 à 8 h 50	Soir 16 h 30 à 18 h 30
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	École, 12, place de l'église 72440 Saint-Mars-de-Locquenay	
VOLNAY	École, 8 route de la Roche - 72440 VOLNAY	

Animations Ados - CDC Gesnois Bilurien

Les horaires d'ouverture sont identiques sur les trois espaces. Horaires en période scolaire :

- mercredi : 13h30 à 18h,
- vendredi : 17h à 21h, si une soirée est prévue, l'espace fermera plus tard ;
- + un samedi par mois selon planning.

L'espace proche de notre commune : **BOULOIRE**

- 3 rue des Maillets 72440 Bouloire (au fond de la cour, accès par le grand portail)
- Mail : localjeunesbouloire@cc-gesnoisbilurien.fr

Présent sur les réseaux sociaux ::

 <https://www.instagram.com/ljbouloire72/>

 <https://www.facebook.com/localjeunes.bouloire>

Pour les collégiens et lycéens, à partir de 11 ans : LES ESPACES JEUNESSE

Ces espaces permettent de rencontrer des ami.e.s, de nouvelles personnes, d'échanger, de discuter, de partager, de se retrouver... Ils sont ouverts en période scolaire et pendant les vacances, selon un planning.

Comment contacter le service jeunesse ?

Tél. : 02 85 29 92 28

Mail : service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr

Adresse : 48 rue de Paris - 72160 CONNERRÉ

Réservations sur le portail famille :

<https://portail3.aiga.fr/v4/login.php5>

L'ACTUALITÉ DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

le Perche Sarthois
Tourisme en Pays d'art et d'histoire

Les principales actions du Pays d'art et d'histoire :



- Un programme d'animation annuel pour les habitants et les touristes : Au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, le Perche Sarthois propose chaque année une cinquantaine d'animations - visites guidées, randonnées culturelles commentées

pédestres ou en kayak, conférences, ateliers, jeu de piste, circuits,... - en partenariat avec les communes et/ou d'autres acteurs pour faire connaître le patrimoine du Perche Sarthois aux habitants et aux touristes. Ces animations mises en œuvre par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.

<https://www.perche-sarthois.fr/Les-brochures-et-expositions/Brochures-et-expositions-du-Pays-d-art-et-d-histoire/Programme-des-animations>

L'animation du patrimoine, c'est aussi une action phare : Le Monument du Mois : Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire met en valeur l'ensemble du patrimoine d'une commune. Après le Monument du Mois de Vancé en 2023, le patrimoine et l'histoire de Lombron seront à l'honneur en 2024 pendant un mois (de fin septembre à la mi-octobre) avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.



- **L'inventaire du patrimoine** : Depuis le début d'année 2022, l'inventaire du patrimoine culturel du Perche Sarthois, mené en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, se poursuit par

l'étude de la commune de Saint-Calais. Grâce à son appartenance à deux labels, Pays d'art et d'histoire par son adhésion au Perche Sarthois et Petites Cités de Caractère®, la ville bénéficie d'un inventaire croisé visant à étudier son patrimoine culturel bâti et immatériel.

Après une première année d'étude qui a permis de recenser l'ensemble du patrimoine bâti antérieur aux années 1990 de la ville, l'année 2024 sera l'occasion d'approfondir les recherches sur le bourg et de continuer l'étude de terrain, principalement sur le patrimoine rural de Saint-Calais. Pour partager la connaissance acquise, des animations seront proposées. À l'issue de ces recherches, les données de l'inventaire du patrimoine de Saint-Calais seront disponibles sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>

Parallèlement, une exposition de synthèse sur les 11 bourgs inventoriés entre 2017 et 2022 est en cours de préparation. Cette exposition sera itinérante à partir de fin 2024.

- **L'accueil des groupes** : Le Pays du Perche Sarthois propose aussi des circuits à destination des groupes. En 2023, 84 groupes soit 3 355 personnes sont venues découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Pour 2024, afin d'enrichir la promotion du territoire, le Perche Sarthois a initié de nouveaux partenariats parmi lesquels la Chèvrerie des Huppés et la Cidrerie et Ruchers Sarthois à Cherré-Au, la Maison Prunier à Connéré et la Ferme des Deux Sabots à Écorpain. Retrouvez ces nouveautés dans le Catalogue des Circuits Groupes 2024 disponible sur le site internet du Perche Sarthois : <https://www.perche-sarthois.fr/Decouvrir/Activites-et-circuits-pour-les-groupes>

- **Un service éducatif** : Toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collège, centre de loisirs...). Il se déplace dans les communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités de sensibilisation au patrimoine. Ces activités pédagogiques mêlent visites et ateliers divers (manipulation de maquettes, jeu de piste, etc.). Plus de 1000 enfants en ont bénéficié au cours de l'année scolaire 2022-2023.

- **Un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)** : Depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) signé avec la DRAC des Pays de la Loire et l'Éducation Nationale vient enrichir les propositions éducatives avec la création d'un projet spécifique mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené en collaboration avec un artiste en résidence.

Cette année 2023-2024, le projet "Invitation au voyage en Perche Sarthois" est proposé à 11 classes du territoire (Bouloire, La Ferté-Bernard, Le Breil-sur-Merize, Vibraye et la MFR de Thorigné-sur-Dué) avec l'artiste Patricia CARTEREAU et l'association le Boucan des Arts.

Par ailleurs, le CLEAC du Perche Sarthois permet également à des acteurs culturels locaux de développer des projets d'éducation artistique et culturelle auprès des établissements scolaires du Perche Sarthois avec le soutien financier de la DRAC des Pays de La Loire. Ils favorisent ainsi l'accès des enfants à des domaines artistiques variés : musique, danse, arts plastiques, spectacle vivant, etc.

Le tourisme en Perche Sarthois



Projet de développement du kayak sur l'Huisne

Le projet s'est fortement accéléré cette année. Les préconisations de l'étude réalisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak (2021) nous ont permis d'avancer sur l'aménagement de la rivière. Pour garantir la sécurité et favoriser l'accessibilité, 4 embarcadères ont été créés. Ces aménagements nous

permettent d'envisager l'ouverture d'un nouveau tronçon de 23 kilomètres dès l'année prochaine entre Sceaux-sur-Huisne et Montfort-le-Gesnois. En parallèle, la base de location inaugurée cet été à Montfort-le-Gesnois en partenariat avec la commune et le Canoë-Kayak Club Fertois a attiré 435 personnes. L'offre de la base de développera l'année prochaine, rendez-vous début juillet !



Bilan de saison - Flux Vision Tourisme

"Flux Vision Tourisme" est un outil développé par Orange Business permettant de convertir des millions d'informations techniques en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation touristique des territoires. Pour la période 2023-2024, Sarthe Tourisme et les partenaires

touristiques sarthois ont décidé de faire l'acquisition de ces nouvelles données.

Pour la saison 2023, le Perche Sarthois recense 885 000 nuitées touristiques et 450 000 touristes. 65% des touristes sont français et proviennent majoritairement de l'Ile-de-France (36%). Concernant la clientèle étrangères (35%), les nationalités les plus représentées sont les Anglais, les Néerlandais et les Allemands.

Les événements organisés sur le circuit Bugatti ont boosté la fréquentation. 55 000 touristes ont fréquenté le Perche Sarthois pendant ces événements dont 24 000 uniquement pour le centenaire des 24H.

Carte tourisme et randonnées

Cette nouvelle carte vous invite à parcourir l'ensemble de nos villages au travers des découvertes, activités, richesses et services proposés par chacun d'entre eux. Arpentez les chemins creux, explorez le patrimoine local, flânez dans les jardins, faites une pause en famille, partez pour une escapade à vélo ou une balade en kayak, dégustez les produits locaux...

L'ensemble de ces offres sera également valorisé sur le nouveau site internet du Perche Sarthois qui sera lancé au printemps 2024.

Bonne découverte !



La contractualisation au Pays du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est porteur de la stratégie LEADER, le programme d'aides européennes aux projets ruraux. La programmation 2014-2022 est en cours d'achèvement car elle a recueilli plus de 130 demandes.

La candidature du territoire a une nouvelle fois été retenue par la Région Pays de la Loire pour la prochaine programmation LEADER 2023-2027 qui verra les demandes d'aide entièrement dématérialisées. L'enveloppe allouée au Pays du Perche Sarthois pour ce nouveau programme est de 1 289 336€.

Celui-ci démarrera au 1^{er} janvier 2024, date à laquelle les premières demandes peuvent être faites en

ligne à cette adresse : <https://www.paysdelaloire.fr/amenagement-des-territoires/les-aides-europeennes-pour-mon-projet-de-territoire/pour-les-territoires-ruraux-la-demarche-leader>

Les projets, pour être financés par l'Europe doivent déjà disposer d'une aide financière publique et entrer dans la stratégie définie par le territoire, qui compte des thèmes comme : le soutien aux projets de restauration de valorisation du patrimoine, l'amélioration des équipements publics et le maintien des commerces en zone rurale, le développement des mobilités douces, l'adaptation au changement climatique et la coopération interterritoriale ou transnationale.

Le SCoT, (Schéma de COhérence Territoriale) du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est engagé, pour le compte de deux de ces communautés de communes, sur l'élaboration d'un SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial. Ce SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale du territoire et assure la cohérence de ses politiques sectorielles. Cette fin d'année 2023 fut l'occasion de mener un travail commun sur l'identification des zones d'accélération de production des énergies renouvelables pour répondre aux enjeux

de transition énergétique et écologique de l'État, en lien avec le Zéro Artificialisation Nette.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Pays du Perche Sarthois
24, avenue de Verdun, BP 90 100
72404 La Ferté-Bernard cedex.

 02 43 60 72 77

 perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr

DE SAINT MARS DE LOCQUENAY À PARA AU BRÉSIL...

Mot de la Mairie

suite à une rencontre fortuite avec Gérard Mohr, par sa plume, nous avons souhaité faire paraître l'histoire de la vie d'aventurier d'Alexandre Savignard. Bonne lecture de cet article mêlant histoire et aventure de ce Locquenaysien né Volnaysien....

Sur les traces de l'Oncle Alexandre Savignard

un sarthois à Para, Brésil pendant la "fièvre du caoutchouc" et la Belle Époque amazonienne.

Né à Volnay en 1859 de parents originaires de Saint-Mars-de-Locquenay, cuisinier de profession formé à Paris, Alexandre Savignard s'expatriera au Brésil pendant une vingtaine d'années à la fin du XIX^e S. et y fera des affaires prospères dans la restauration et l'hôtellerie, en plein "Âge d'Or" du "Boom du Caoutchouc" et de la Belle Époque amazonienne, largement inspirée de la culture française et de la mode parisienne. De retour en France vers 1900, il se retirera au Mans et dans sa "Villa Para" de St-Mars. Il décèdera sans descendance en 1927 au Mans et sera enterré au cimetière de St-Mars-de-Locquenay auprès de son épouse et de ses parents.

Alexandre Savignard naît à Volnay le 5 octobre 1859 de Vital Savignard et Louise Roullier, tous deux originaires de St-Mars et établis comme boulangers à Volnay. Sa sœur Georgina, mon arrière-grand-mère du côté maternel, naît en 1871, également à Volnay.

Dans mon enfance, le souvenir de l'Oncle Savignard, mon arrière-grand-oncle, était encore vivace dans la famille, et quelques objets ramenés du Brésil nous faisaient rêver, mon frère et moi, d'aventures exotiques et tropicales: un hamac brésilien double dans lequel nous nous balançons dangereusement, un énorme rostre de poisson-scie accroché au-dessus de la porte de la cuisine, un perroquet vert du Brésil empaillé, un pendentif en or de fabrication autochtone de l'État de Para portée par notre grand-mère Ketty Guillier. Tout ce que l'on avait retenu de cet Oncle Savignard est le fait qu'il avait apparemment fait deux séjours au Brésil, qu'il y avait "fait fortune", et qu'il y avait rencontré sa femme bretonne. Par ailleurs, la famille disposait de quelques documents photographiques, dont un portrait de lui à l'âge mur d'environ 50 ans, une photo de 1889 prise en studio à Para avec sa future épouse Marie Leguennec, un portrait de lui fait en studio à Para vers 1894, et une photo non datée d'une élégante salle de restaurant portant à l'endos une annotation manuelle de ma grand-mère "Hotel d'Europe, Para"...

Suite à une première recherche infructueuse en 2003, je me remis à l'ouvrage en janvier 2022, profitant de ma retraite et de nouveaux instruments



Fig. 1 : Alexandre Savignard, vers 1910 (archives familles Guillier et Mohr)

informatiques, notamment la "Hemeroteca Digital Brasileira" des Archives Nationales du Brésil et la "Biblioteca Arthur Vianna" de Belém. Grâce à ces deux exceptionnelles bases de données informatisées, j'eus l'heureux privilège de découvrir et de récolter à distance de précieuses informations sur son séjour et ses activités à Para, capitale de l'État de Para, rebaptisée Belém en 1900.

Résumé des activités d'Alexandre Savignard à Para de 1882 à environ 1900 :

- 1882 : Débarquement à Para du Paquebot anglais "Maranhense" en provenance du Havre le 16 décembre 1882 (liste des passagers de première classe publiée dans le quotidien "Diario de Belem").
- 1882 à environ 1890 : chef-cuisinier et maître d'hôtel probable à l'Hotel Europa, situé au coin du Boulevard da Republica et de la Travessa Campos Sales (mariage à Para en 1889 avec Marie Leguennec, originaire du Morbihan, probablement rencontrée sur place – le couple restera sans enfants).



Fig. 2 : Salle à manger de l'Hotel Europa, Para, vers 1886 (archives familles Guillier et Mohr)

- 1889 - 1894 : Propriétaire du "Restaurante de Alfândega" (Restaurant de la Douane) sur la Praça das Mercês (Place des Douleurs), aujourd'hui également appelée Praça Visconde do Rio Branco, proche de l'église Nossa Senhora das Mercês (Notre-Dame des Douleurs).



Fig. 3 : Immeuble présumé de l'ancien "Restaurante de Alfândega" (volets bleu-vert) sur la Praça das Mercês, Belém (source : <https://web.archive.org>)

• 1893 - 1900 : Propriétaire de l'Hotel do Comercio, situé sur le Boulevard da Republica, aujourd'hui Boulevard Castilhos França, directement en face du port et du débarcadère des paquebots transatlantiques, entièrement rénové de façon luxueuse par ses soins et offrant des appartements spacieux ainsi qu'une cuisine française raffinée.



Fig. 4 : Annonce de la Réouverture de l'Hotel do Comercio le 17 septembre 1893 sous la direction et la propriété d'Alexandre Savignard et Cie (Diario de Belém)

Fig. 5 : Album Descrittivo del Para 1898 (Arthur Caccavoni) Biblioteca Arthur Vianna



Fig. 6 : Hotel do Comercio, au centre, 54-56 Boulevard da Republica vers 1910 (source : www.scielo.br)

Plus de 60 références et articles impliquant le nom d'Alexandre Savignard ont été trouvés dans les archives numériques des différents journaux locaux de Para, incluant de nombreux manifestes de déchargement de marchandises en provenance du Havre (barils de vin, oignons, ammoniacque, ustensiles de cuisine etc.).

Quelques faits-divers émaillent ces articles de journaux : l'arrestation d'un voleur de bijoux français le 16 janvier 1890 par les polices de Manáos et de Para dans le Restaurant de Alfândega, l'incendie du 10 mai 1890 avec destruction totale du Journal de gauche "O Democrata", voisin immédiat de ce même



Fig. 7 : Alexandre Savignard et Marie Leguennec avant leur mariage, Para, 1889 (archives familles Guillier et Mohr)



Fig. 8 : Alexandre Savignard vers 1895 (Studio Oliveira, Para)

restaurant affecté par d'importants dommages, forçant Alexandre Savignard et son locataire français à quitter le bâtiment au milieu de la nuit, la vente judiciaire d'une fabrique de glace dont Alexandre Savignard était le créancier suite au départ précipité sans laisser d'adresse de son associé français, le suicide de son successeur au Restaurant de Alfândega pour cause de faillite à peine six mois après l'avoir acheté à A. Savignard le 1^{er} janvier 1894, la perte de son chien "Toutou", un bulldog au poil jaune et la généreuse récompense offerte en cas de retour de l'animal à l'Hotel do Comercio le 3 mai 1896...

Le retour au bercail vers 1900

La date exacte de son retour en France n'a pu être établie avec certitude. La dernière mention de l'Hotel du Commerce de Para avec A. Savignard et Cie, propriétaires, dans l'Annuaire-Almanach de Commerce Didot-Bottin date de 1898 et la photo de famille dans la Villa Para de Saint-Mars peut être datée de 1902-1903, mon grand-père Arthur Guillier, né en 1893 dans cette maison située au n°7 de la route de Volnay, apparaissant âgé de 9 - 10 ans dans l'encadrement de la fenêtre de l'une des mansardes au côté de son jeune frère Robert. On y voit au centre Alexandre Savignard avec casquette, le physique déjà un peu empâté, non loin de sa nouvelle voiture limousine Léon Bollée, sans doute une des premières de ce modèle, Georgina souriante en tenue Belle Époque avec son ombrelle



Fig. 9 : La Villa Para vers 1903 – Alexandre Savignard avec casquette au centre et Georgina Guillier née Savignard en corsage blanc (carte postale)

inclinée d'un blanc éclatant, et sans doute la Tante Savignard et sa maman toutes deux également sous une ombrelle.

On ne sait que peu de choses sur ses activités au cours du reste de sa vie jusqu'à son décès au Mans en 1927 : il habitait avec sa femme dans une maison bourgeoise au n°1, rue de la Pelouse, coin rue Auvray n°61, ce qui est documenté par les recensements épisodiques de 1901 à 1926. Chasseur passionné et bon vivant, il devait passer une bonne partie de son temps à la Villa Para transformée en pavillon de chasse : selon les souvenirs de ma mère, née au Grand-Lucé en 1921, il organisait de grands repas de chasse dont il assurait lui-même la cuisine. Il entretenait une meute de chiens de chasse parqués dans un chenil grillagé attenant à l'édifice secondaire. La vaisselle de son service de chasse comportait une centaine d'assiettes et de nombreux verres finement ciselés. Une photographie de groupe, publiée sous forme de carte postale, intitulée "Chasse à St-Mars de Locquenay, 1910" le montre au milieu d'un groupe de chasseurs avec deux cerfs suspendus par les pattes arrières en guise de trophée.



Fig. 10 :
Scène de
chasse à
St-Mars en
mai 1910 :
Alexandre
Savignard,
2^{ème} de
gauche
sur la photo

Il est plus que probable qu'il n'ait plus jamais exercé d'activité professionnelle au Mans et qu'il ait vécu le reste de son existence avec son épouse des rentes issues du confortable pécule accumulé lors de son séjour au Brésil, ce qui semble confirmé par la mention "sans profession" sur toutes les listes de recensement.

Suite à son décès en 1927, la "Villa Para" de St-Mars fut léguée en copropriété à ses neveux Arthur et Robert Guillier, moyennant l'obligation, sous vérification notariale, de fleurir sa tombe chaque année pendant cinquante ans. Je me souviens d'ailleurs personnellement d'avoir accompagné ma grand-mère au cimetière de St-Mars à cet effet dans les années 1950, alors que nous passions un mois de vacances d'été au Mans chez nos grands-parents.

Située au centre du cimetière de St-Mars-de-Locquenay, la sobre pierre tombale en granit gris gravée au nom de "Familles Savignard Leguennec" est attenante au caveau de la famille Savignard entouré d'une grille de fer forgé rouillée. Sur le côté de la tombe reposent deux médaillons bleu-pâle en forme de cœur aux noms de Vital Savignard et de Louise Roullier Veuve Savignard, ses parents.



Fig. 11 : Devant la tombe de l'Oncle Alexandre Savignard et de son épouse Marie Leguennec le 21 janvier 2023 au cimetière de Saint-Mars-de-Locquenay : de gauche à droite sur la photo, Dominique Guillier*, Oscar Guillier, Gérard Mohr*, Laurence Guillier, Jérôme* et Lucy Guillier (*arrière-petits-neveux)

Remerciements :

- à ma regrettée mère Anne-Marie Mohr, née Guillier (1921-2022) pour avoir partagé, déjà centenaire, ses souvenirs d'une surprenante acuité lors de la présente recherche
- à Dominique Guillier, mon cousin germain, St-Étienne, pour ses recherches aux archives de la Ville du Mans
- à Françoise Champeau, St-Mars de Locquenay, pour ses recherches généalogiques sur la famille Savignard, ainsi qu'à son époux Michel pour leur chaleureux accueil lors d'une visite familiale au cimetière de St-Mars le 21 janvier 2023

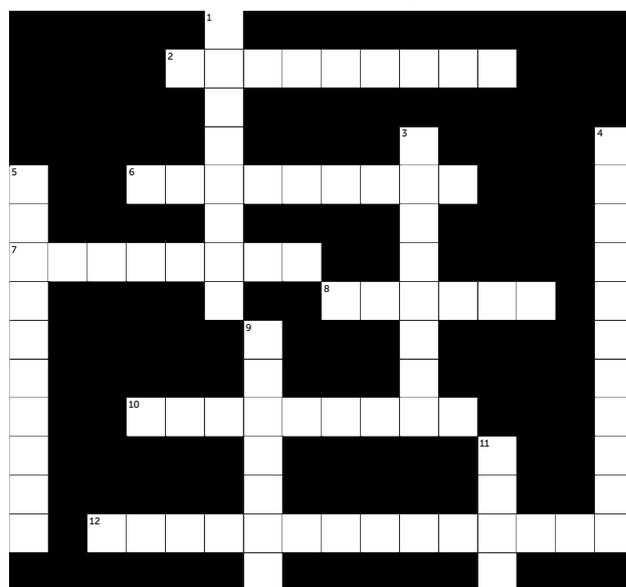
Dr. Gérard MOHR, FRCSC, FAANS(L)
Montréal, 31 janvier 2023
Professeur honoraire de Neurochirurgie,
Université McGill, Montréal, Canada.

Horizontal

- 2 - langue officielle du Brésil.
- 6 - Formation de base d'Alexandre
- 7 - Merci brésilien
- 8 - Passe-temps favori d'Alexandre à St Mars de Locquenay
- 10 - Profession des parents d'Alexandre.
- 12 - Spécialité de l'auteur de l'article.

Vertical

- 1 - Département de naissance de M^{me} Savignard.
- 3 - Port de départ de l'aventure brésilienne.
- 4 - Nationalité du paquebot sur lequel embarque Alexandre Savignard
- 5 - Matière première qui a généré un boom économique au Brésil.
- 9 - Race de chien, perdu à Para.
- 11 - Ville où s'établit Alexandre Savignard.



Du local pour vos emplettes

Les Halles De Volnay

1 Cour de la Mairie - 72440 VOLNAY

Le commerce Multi-Services à deux pas de chez vous à ouvert cet été !

Épicerie, primeur, dépôt de pain et de pâtisseries, située 1 Cour de la Mairie à Volnay, Les Halles de Volnay proposent aussi un service de livraison à domicile.

Vous pouvez passer vos commandes au : 06 45 70 95 53

Horaires d'ouverture du magasin :

- du mardi au vendredi de 07h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h30
- le samedi de 07h30 à 18h30
- et le dimanche 07h30 à 12h30

Service de livraison à domicile les mardi et jeudi entre 13h30 et 16h00.



Les Ruchers Du Locquenay

20 Chemin des Caves - Lieu - dit Les Tremblayes
72440 SAINT MARS DE LOCQUENAY

Les Ruchers du Locquenay vous propose depuis 2017, du miel produit sur la commune de Saint Mars de Locquenay et quelques communes alentours.

Nous récoltons chaque année 3 à 4 miels différents :

- Miel de Printemps (culture ou sauvage)
- Miel d'acacia
- Miel de forêt

Découvrez notre travail sur Facebook

<https://www.facebook.com/lesruchersdulocquenay>

Pour tous renseignements, merci de nous contacter au

06 24 70 09 76



LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Ma Baguette

Derrière "Ma Baguette", installée depuis l'automne 2012, il y a Eric et Béatrice Mariette, qui tiennent leur Boulangerie "L'épi d'or" à Bouloire où vous pourrez les retrouver avec tous leurs produits artisanaux en vente directe ou à commander au

02 43 35 40 60.
Ouverture du magasin et dépôt à Saint-Mars du mercredi au dimanche.



L'ÉPI D'OR
83, rue Nationale - 72440 Bouloire

POISSONNERIE MARCEL

JOEL

TEL: 06.07.24.49.13

TEL: 02.43.44.67.19

A SAINT MARS DE LOCQUENAY :
Place de l'église, les mardis de 15h45 à 16h
72150 MONTREUIL LE HENRI

Vous habitez dans le bourg et ne pouvez vous déplacer ?

Notre poissonnier vous propose de passer commande par téléphone pour vous livrer à domicile lors de son passage au village.



Pizz'mobil

Tous les samedis, sur la place, en face de la mairie de Saint-Mars-de-Locquenay.

Téléphone

07 71 14 07 92

Prestations et services à partir de 17 heures.

Mais aussi, **le mardi** : 1 semaine sur 2, Place - Évaillé / Tresson ; **mercredi** : Point vert à Parigné-l'Évêque ; **jeudi** : Parking rond-point de Villaines-sous-Lucé ; **vendredi** : Place Fortier à Villiers-sur-Loir ; **dimanche** : Cellier de la Butte Bouloire.



MADI HAIR

9 rue de la Hune
Saint Mars de Locquenay

Pour tout savoir, retrouvez moi sur

Facebook, Tik Tok,
Instagram, WhatsApp

06 41 26 96 98

✉ madi-hair-72@orange.fr

Fabrication artisanale de perruques en cheveux humains 100% naturels



Siret : 912.207.339.00017



Conseils et devis gratuit !

Entreprise de peinture bâtiment dirigée par M. et M^{me} Chesneau. Installée dans le village de Saint Mars de Locquenay, celle-ci propose plusieurs services : peinture intérieur, extérieur ; divers revêtements décoratifs (papier peint, fibre de verre, patente, enduit décoratif...).

Site : <http://lesdecorsdelucie.com/> • Facebook : [lesdecorsdelucie](https://www.facebook.com/lesdecorsdelucie)

Tél. : 02 43 35 02 32 ou 06 29 85 57 09

Mail : lesdecorsdelucie@orange.fr

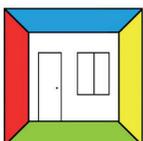
Bois Naturel

révélez votre vraie nature...

Clôtures, portails, jardinières, treilles, pergolas, bancs, ponts, niches, etc. réalisés manuellement et sur mesures, en châtaignier brut et écorcé, provenant de forêts locales exploitées durablement. C'est donc un produit respectueux de l'environnement. Mes réalisations prendront une teinte grisée en vieillissant, et apporteront la chaleur du bois et le charme d'antan à vos jardins et maisons pendant de longues années...

Atelier à Volnay • Eric Manouvrier au 06 30 70 13 24

Plus d'infos et photos sur www.boisnaturel72.com



DG
CONFORT



CLOISONS-SECHES ♦ FAUX-PLAFONDS ♦ ISOLATIONS ♦ CUISINES ♦ SALLES DE BAINS ♦ MENUISERIES INTERIEURS/EXTERIEURS ♦ NEUFS ET RENOVATIONS
CONSEILS ET DEVIS GRATUITS

Lieu-dit « LE BOULAY », 72440 Saint Mars de Locquenay

07.50.25.25.97 / dgconfort@gmail.com



Les Jardins de Grusson

Légumes de saison

Maraîchage bio et diversifié

Vente à la ferme les vendredis 16h30 - 19h



14 Route du Grand Lucé
Lieu-dit Grusson
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

Tél. : 06 81 74 49 21

lesjardinsdegrusson@gmail.com

<https://www.local.bio/producteur/les-jardins-de-grusson>

<https://www.facebook.com/lesjardinsdegrusson/>

Infos légales

Éditeur :
Commune de Saint-Mars-de-Locquenay

Directeur de publication :
Vincent Barraix Maire
Photos et illustrations :
Mairie - Freepik.com

Numéro ISSN de la publication : en cours

Mis en page et imprimé par : **IMPRIMERIES numeriscann**
www.imprimerie-numeriscann.fr

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Mois	Associations (Commune)	Dates et nom de la manifestation
JANVIER	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• 27 janvier - 10h30 : Vœux du Maire / Galette des Rois
	Comité des fêtes de St-Mars-de-Locquenay	• Samedi 20 janvier : Galette du Comité
	Association Génération Mouvement	• Mardi 23 janvier : Assemblée Générale / Galette des rois
	Mairie de Volnay	• 6 janvier 2024 : Vœux commune de Volnay
FÉVRIER	Comité des fêtes de St-Mars-de-Locquenay	• Samedi 10 février : Jambon à l'Os 25 ^e édition - salle des fêtes de Bouloire
	Comité des fêtes de Volnay	• Dimanche 18 février : Carnaval et crêpes au feu de bois
	Association Génération Mouvement	• Jeudi 8 février : Crêpes • Lundi 12 février : Repas de la Saint-Valentin
MARS	Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay	• Assemblée Générale
AVRIL	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Samedi 6 avril : Ramarchage "On marche et on ramasse" ? • Dimanche 14 avril : 3 ^{ème} Troc Plantes
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Dimanche 24 avril (après-midi) : Loto avec Éric Animation Loto
	Comité des fêtes de Volnay	• Dimanche 7 avril : Raid des grenouilles
	Association Génération Mouvement	• Jeudi 25 avril : Pique nique
MAI	Comité des fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay	• Vendredi 17 mai : Parade des Kopes • Sam. 18 et dim. 19 mai : 24 Heures de la Bille 20 ^{ème} édition • Dimanche 19 mai : Vide grenier des Billes au terrain de Vaudoire • Vendredi 24 mai : Repas de convivialité des bénévoles des Billes
	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Cérémonie du 8 mai avec les AFN et UNACITA
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Mai : Vente de gâteaux et saucissons
JUIN	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Vendredi 7 juin : Concert de Jazz avec la chanteuse américaine Gilda Solve et les musiciens Patricia Lebeugle, Philippe Duchemin et Jean-Pierre Derouard.
	Comité des fêtes de Volnay	• Vendredi 28 juin : Fête de la Musique et pique nique des voisins
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Dimanche 23 juin : Kermesse le dimanche à Saint Mars de Locquenay, <i>une première réunion ouverte à tous aura lieu le 13 février 2024</i> • Juin : Vente de gâteaux et saucissons
JUILLET	Association Génération Mouvement	• Samedi 13 juillet : Repas 14 juillet
AOÛT	Comité des fêtes de Volnay	• Dimanche 25 août : Fête du village
SEPTEMBRE	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Sam. 21 et dim. 22 septembre : Journées du patrimoine
	Association Génération Mouvement	• Samedi 14 septembre : Moules frites
	Comité des fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay	• Dim. 8 septembre : Randonnée pédestre et VTT - Départ terrain de Vaudoire • Sam. 28 septembre : Assemblée générale du Comité des fêtes, salle du Colibri
OCTOBRE	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Octobre : Vente de Chocolats et sapins de Noël
	Association Génération Mouvement	• Lundi 14 octobre : Thé dansant
NOVEMBRE	Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Cérémonie du 11 novembre 2023 avec les AFN et UNACITA • Repas du 11 novembre du CCAS
	Comité des fêtes de Volnay	• Samedi 16 novembre : Repas et soirée "Dance Floor"
	Association Génération Mouvement	• Mercredi 13 novembre : inscriptions 2025
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Novembre : Vente de Chocolats et sapins de Noël
DÉCEMBRE	Mairie de Volnay et Comité des fêtes de Saint-Mars-de-Locquenay	• Dim. 15 décembre : Départ de Volnay, arrivée du Père Noël à St-Mars-de-Locquenay.
	Association Génération Mouvement	• Mercredi 11 décembre : Repas de Noël

Nos rendez-vous mensuels

Génération Mouvement	• Les vendredis après-midi : Pétanque - Square des Tilleuls • Les mardis après-midi : Chant et Danse au Colibri
Mairie de Saint-Mars-de-Locquenay	• Les 1^{ers} vendredis soir de chaque mois : Soirées Jeux de société au Colibri
Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay	• Randonnées pédestres et découvertes patrimoniales à raison d'une par mois environ de mars à septembre.